

Après une belle victoire face au Sénégal

Les verts lancent un signal

Lire pages 22 & 23

L'ECHO

D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Samedi 29 juin 2019 - 26 Chawwal 1440 - N° 2131 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

La conférence du 6 juillet regroupera la classe politique et la société civile

Objectif, élaborer une approche inclusive et des mécanismes de sortie de crise



Lire pages 4 & 5

19^e vendredi de mobilisation

Stoïque, imperturbable, le peuple tient toujours à ses revendications



Lire page 6 Photo : Fatch Guidoum ©

21 Echos du jour

Turquie

Un jeune Algérien sauve une fillette de 2 ans d'une mort certaine à Istanbul

Le jeune Algérien, Faouzi Zabab, (17 ans) est devenu un héros en Turquie après avoir sauvé d'une mort certaine une fillette de deux ans, tombée du 2^e étage d'un immeuble, rapporte la presse turque. Les faits remontent à jeudi dernier quand Faouzi avait remarqué une fillette de nationalité syrienne, Doha Mohamed, en train de jouer sans aucune surveillance sur le bord d'une fenêtre d'un appartement qui donnait sur une rue, dans le quartier Fatih à Istanbul. Faouzi qui s'était rendu compte du danger auquel était exposée la fillette, avait réagi avec sang froid dans la mesure où il s'était

placé juste au-dessous de la fenêtre pour rattraper au vol la fillette qui allait basculer dans le vide et s'écraser à même le sol. Par ce geste héroïque, Faouzi aura sauvé in extrémis Doha d'une mort certaine, sous le regard ébahi et émerveillé des passants qui ont apprécié la promptitude Faouzi à réagir et sauver la vie à Doha, sortie indemne de sa chute. La scène a été filmée par une caméra de surveillance à Istanbul, ce qui a permis de publier la vidéo sur la Toile et faire connaître davantage le geste chevaleresque de Faouzi qui est un simple ouvrier exerçant à Istanbul.



Laghouat Démantèlement d'un réseau de trafic international de véhicules

Un réseau de trafic international de véhicules a été démantelé par les éléments de la brigade de Gendarmerie de la commune de Hadj-Mechri (Laghouat). Le démantèlement de ce réseau, qui opérait sur le territoire de 10 wilayas du pays, a permis la récupération de 23 véhicules de différents types et la saisie de 57 dossiers de base falsifiés, a précisé la source. L'opération a donné lieu aussi à l'arrestation de six individus (25 à 40 ans) et l'identification de sept autres en état de fuite. Les mis en cause seront, après finalisation des procédures légales, présentés devant le procureur de la République auprès du tribunal d'Aflou pour «trafic et falsification de dossiers de base de véhicules, et falsification des sceaux de l'Etat».

El Tarf

Une personne en possession d'un faux passeport arrêtée au poste frontalier d'Oum T'boul

Les services de la police judiciaire de la daïra d'El Kala (El Tarf) ont arrêté, au poste frontalier d'Oum T'boul, une personne en possession d'un faux passeport. La mise en cause, une trentenaire originaire de la wilaya de Annaba, a été interpellée alors qu'elle s'acquittait des formalités de

sortie vers le territoire voisin, a ajouté le commissaire Labidi Abdelkrim, précisant que cette tentative de sortie du territoire en usant d'un faux document a été déjoué par un agent de la police en étroite collaboration avec les services des Douanes du poste frontalier d'Oum T'boul. Une enquête a été

ouverte à ce sujet et l'expertise technique réalisée sur ledit document a permis de confirmer que le passeport en question était un faux document. Poursuivie pour faux et usage de faux sur un document officiel, la mise en cause a été condamnée par le juge d'instruction près le

tribunal correctionnel d'El Kala à 6 mois de prison ferme. Les opérations de contrôle des voyageurs ont été renforcées depuis l'ouverture de la saison estivale afin de contrecarrer toute tentative visant à porter préjudice à l'économie du pays et à la santé publique.

El Bayadh

11 blessés dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et un semi-remorque

Onze personnes ont été blessées, dont une grièvement, dans une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion semi-remorque dans la daïra de Labiodh Sidi Cheikh (sud d'El Bayadh). L'accident s'est produit dans la nuit du mercredi suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Béchar-Biskra

et un camion semi-remorque sur la RN 47, au niveau du carrefour menant vers les daïras de Chellala et Labiodh Sidi Cheikh. Les blessés, 10 passagers du bus et le conducteur du semi-remorque, ont été transférés par les agents de la Protection civile vers l'EPH de Labiodh Sidi Cheikh. Selon des sources médicales, un blessé a été

évacué vers la wilaya d'Oran pour recevoir les soins étant donné son état jugé critique et trois blessés sont restés sous contrôle médical et leur état est stable. Les autres victimes ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de cet accident.

Biskra Un mort et 3 blessés dans un accident de la route à la commune d'Aïn Naga

Une personne a trouvé la mort et 3 autres ont été blessées dans un accident survenu jeudi après midi au niveau de la localité de Sidi Salah dans la commune d'Aïn Naga (40 km à l'est de Biskra). Cet accident qui s'est produit sur le chemin de wilaya N° 36 en passant par la commune d'Aïn Naga est dû à la déviation puis au renversement d'un véhicule touristique à bord duquel se trouvaient 4 personnes dont 2 de la même famille. Un homme de 18 ans a perdu la vie sur les lieux alors que les 3 autres personnes dont l'âge varie entre 20 et 22 ans ont été blessées avec des degrés divers. Le corps de la victime a été transporté à bord de l'ambulance de la Protection civile vers l'établissement public hospitalier de la commune de Sidi Okba, tandis que les autres blessés ont été évacués vers le même établissement où ils ont reçu les soins nécessaires. Pour sa part, les services de la Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident.

Affaires de corruption

L'ancien et l'actuel président de l'Assemblée populaire communale de M'sila en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Magra (M'sila) a placé, tôt vendredi, en détention provisoire l'actuel et l'ex-président de l'Assemblée populaire communale de M'sila ainsi que 3 autres employés de la même collectivité locale, poursuivis dans des affaires de corruption. La même source a précisé qu'un autre employé dans la commune de M'sila a été placé sous contrôle

judiciaire, tandis qu'un autre a été relaxé, relevant que les placés en détention provisoire sont inculpés de plusieurs chefs d'accusation dont «abus de pouvoir» et «dilapidation de deniers publics». Le juge d'instruction a entendu au cours d'une audience qui a duré plus de dix heures 28 témoins dans des affaires de corruption et 7 accusés, dont l'actuel et l'ex-président de l'Assemblée

populaire communale de M'sila, et cinq employés de la même commune. Les détenus ont été présentés jeudi devant le tribunal de Magra dans une affaire relative à des «violations dans la gestion de la commune de M'sila entre 2012 et 2019, notamment les dossiers du parking, les œuvres sociales et les marchés», selon la police judiciaire, qui a ouvert des enquêtes dans ces dossiers.

Sidi Bel-Abbès

3 ouvriers morts dans un chantier

Trois ouvriers ont trouvé la mort, jeudi, dans un chantier de construction dans la commune de Telmouny (Sidi Bel-Abbès). Le capitaine Kada Ouareth a indiqué que cet accident s'est produit à midi lorsqu'une avalanche gravats a enseveli les malheureux ouvriers en train de creuser une tranchée sur 5 m de profondeur au niveau du chantier de construction de 2000 logements. Le même responsable a fait savoir que les corps des victimes (La quarantaine) ont été sortis sans vie des décombres et déposés à la morgue du CHU de Sidi Bel-Abbès Abdelkader-Hassani. Dans cette intervention, 150 agents de la Protection civile de différents grades ont été mobilisés, de même que du matériel de secours, 4 camions et 4 ambulances. Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident tragique.

Académie militaire de Cherchell

Discours intégral du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah

A chaque fois que je viens à l'Académie militaire de Cherchell Houari-Boumédiène et que je rencontre ses personnels, ses cadres et ses élèves, me vient à l'esprit le rôle de locomotive que constitue cet illustre et prestigieux établissement de formation au sein de l'appareil de formation de l'Armée nationale populaire.

Je pense plus précisément à tous ces fondamentaux, que nous, en tant que Haut commandement, veillons à en consolider les liens et à promouvoir davantage dans les esprits des générations montantes parmi les enfants de l'Armée nationale populaire. Aussi et outre l'ancrage de la connaissance dans tous ses aspects dans les esprits des élèves tous niveaux confondus, nous veillons à rappeler la teneur des principes et l'excellence des valeurs d'où notre Armée puise son capital de formation et en fait un des catalyseurs essentiels d'un travail professionnel réussi. En même temps, nous prenons le soin de rappeler que ces principes et valeurs sont le cordon ombilical qui relie notre glorieuse Histoire nationale au présent de l'Algérie et à son futur escompté voire prometteur. Nous tenons absolument et nous œuvrons même de toute notre force, à ce que le dévouement envers la patrie soit toujours et essentiellement une qualité qui tire avec elle d'autres qualités et vertus. Le dévouement envers la patrie signifie que l'élève persévère dans ses études de façon à entrevoir comment son travail peut être productif tout en exerçant son devoir national. Il signifie également que l'encadreur fournit tous ses efforts afin de contribuer à la réussite des cursus de formation qu'ils supervisent du début à la fin. Il signifie aussi et essentiellement que chaque militaire, que ce soit tout au long de ses formations successives ou lors de son action sur le terrain dans les différentes formes et aspects du métier d'arme, ressent qu'il est un serviteur fidèle et dévoué envers son armée et sa patrie l'Algérie. Il demeure certain que suivant les significations de ces qualités nobles et ancestrales, le sentiment de servir son pays, que peut avoir l'homme, est en lui-même un immense honneur et privilège pour lui. Ce noble sentiment s'accroîtra sans doute davantage dans le cœur de l'homme et dans son esprit à chaque fois qu'il accorde à la qualité de l'amour de la patrie toute sa dimension profuse et sans limite». Le général de corps d'armée a souligné les efforts dévoués et sincères que l'Armée nationale populaire ne cesse de consentir ainsi que ces diverses étapes prestigieuses qu'elle a parcourues dans le développement de ses capacités dans les différents domaines : «Etre dévoué à la patrie suivant cette perspective appropriée, est une conviction ancrée dans le cœur et qui s'affirme par le travail et la conduite effectifs sur le terrain. Tout ceci requiert nécessairement, voire impérativement, une réflexion juste et judicieuse et des efforts qui perçoivent la symbolique et les dimensions de l'action entreprise. Aussi, sans l'adoption de cette perspective intellectuelle et ce mode opératoire consciencieux, l'Armée nationale populaire aurait été incapable aujourd'hui de franchir toutes ces étapes de développement sur plus d'un plan ; notre appareil de formation n'aurait pu atteindre ce niveau prestigieux, pour devenir une réelle locomotive pour les efforts de développement consentis et n'aurait pu constituer un modèle réussi à adopter dans le domaine de la promotion continue des niveaux de connaissance et d'enseignement théorique et pratique de nos Forces armées et un bon exemple à suivre afin de persévérer continuellement pour rester attaché aux valeurs de la Nation et ses principes fondamentaux et inculquer et ancrer ces valeurs et principes dans les esprits voire dans les cœurs des militaires.



Celui qui vous s'assurer du degré d'application réelle et sur le terrain des significations du dévouement envers la patrie par l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, il n'a qu'à méditer en toute objectivité et impartialité sur les étapes prestigieuses qu'a parcourues notre Armée dans le développement de ses capacités de combat et opérationnelles, en suivant de plus près le déroulement des exercices de démonstration de différents niveaux qui sont exécutés avec un grand succès à la fin de chaque année d'instruction. Le Haut commandement de l'Armée nationale populaire accorde une extrême attention à la préparation des forces au combat, afin d'élever en continu la disponibilité combative des éléments et leur maîtrise des différentes armes modernes dont dispose l'Armée nationale populaire et partant, consolider l'efficacité au combat de nos unités déployées à travers tous les recoins de notre territoire national. Tels sont les objectifs de développement aux démarches multiples, dont je m'efforce toujours et avec grande détermination, lors de mes visites régulières au niveau des Régions militaires avec leurs différentes unités de combat et de soutien, à ancrer les assises à travers l'appréciation de tous les efforts consentis par l'ensemble des militaires, dans leur différentes catégories et niveaux dans ce volet vital, du fait que tout cela contribue au renforcement des capacités de notre Armée et la préservation de la dignité de notre nation.

L'Académie contribue à l'amélioration et au renforcement des capacités de notre armée

D'autre part, il doit également voir toutes les promotions successives qui finissent leur formation, année après année, dans les différents établissements de formation et à leur tête l'Académie militaire de Cherchell, et d'examiner et de méditer attentivement sur la répartition géographique équitable et bien étudiée, qui caractérise les Ecoles des cadets de la nation, avec ses trois lycées et sept collèges. Une répartition rationnelle qui se base sur le facteur d'appartenance

populaire à travers tout le pays et que l'Armée nationale populaire considère sa colonne vertébrale. Aussi, cette symbiose entre les enfants du peuple, dans toutes ses franges, mus de la conscience et la perception de la noblesse des missions assignées et du poids de la responsabilité qui leur incombe ainsi que la fédération de leurs efforts au sein d'une Armée nationale populaire aux racines bien ancrées et aux principes immuables, est un message d'affection et de sincérité que cette armée ancestrale envoie à tous ses concitoyens à travers les quatre coins du pays. Je dis bien à travers les quatre coins du pays». Le général de corps d'armée a rappelé que les instigateurs de la bande et leurs complices ont tenté, durant des années, de tuer l'espoir dans les esprits des Algériens et d'étouffer tous les dévoués parmi les fils de cette patrie, ce qui nécessite de poursuivre la lutte contre la corruption par tous les moyens légaux : «Je sais pertinemment que vous, élèves de l'Académie, représentez le pilier de l'Armée nationale populaire et la réserve de son avenir prometteur. Aussi, vous devez réaliser que nous avons prédit depuis 2015, les dessous d'un complot qui se tramait contre l'Armée nationale populaire, contre notre patrie l'Algérie, à travers les tentatives des instigateurs pour tuer l'espoir dans les esprits des Algériens et d'étouffer tous les dévoués parmi les fils de cette patrie, qui représentent un danger sur les intérêts de la bande avec ses têtes connues par tous, ses bras qui s'étendent et ses réseaux qui s'infiltrèrent dans les articulations des institutions de l'Etat et de la société. Elle a agi et ne cesse d'agir avec haine, voire avec connivence avec des entités connues pour leur hostilité traditionnelle envers notre pays, je dis, afin d'établir les fondements de la corruption dans notre pays, consolider ses liens et en faire une rampe de lancement d'où seront lancées des attaques contre l'Algérie sur les plans économique, social, culturel, voire sécuritaire. L'objectif de ce complot explique certainement son ampleur et les moyens de son soutien, au point où certaines parties malveillantes tentent de déstabiliser la justice et remettre en cause l'importance de sa lutte contre la corruption, sous prétexte que ce n'est pas le

temps pour combattre ce fléau et qu'il vaudrait mieux le reporter jusqu'après les élections.

Les tentatives de destabilisation sont vouées à l'échec

Aussi, apparaît clairement l'origine du mal voire la source de l'épidémie et se précisent par conséquent les objectifs réels de ceux qui veulent instaurer des phases de transition, soit tombé dans le piège du vide constitutionnel. Ils veulent protéger la corruption en reportant la lutte lancée contre elle. Et c'est là le mode d'action des corrupteurs ennemis du peuple et de la patrie. Aussi, point de concession ni de report dans le processus de lutte, mais se poursuivra, avec l'aide d'Allah et Sa force, avec résolution, rigueur et constance avant et après la présidentielle, car le futur président élu sera du côté du peuple et de son pays et sera ainsi telle une épée face à la corruption et les corrupteurs. Aucun espoir que la corruption persiste dans notre pays. Point d'horizons aux corrupteurs, et notre pays reprendra son chemin de nouveau sur des fondements solides où la loi règnera et la légitimité constitutionnelle prévaudra. Afin de réaliser ces objectifs nobles et nationaux, j'ai eu à m'engager auparavant personnellement devant Allah, devant l'histoire et la patrie, en toute sincérité, et je ne dévierai jamais, afin d'accompagner le parcours du peuple pour réaliser ses espoirs et ses attentes légitimes. De ce fait, nous avons affirmé à maintes reprises que s'écarter sous quelque forme que ce soit du cadre constitutionnel, signifie tomber dans des éventualités aux conséquences désastreuses, à savoir basculer dans le chaos, qu'Allah nous en préserve. C'est le vœu de la bande, de ses têtes et de tous ceux qui leur vouent allégeance. Ainsi, se traduit le souci de l'institution militaire de l'impératif de respecter la Constitution du pays et d'appliquer les lois en vigueur, pour barrer la voie face à tous les opportunistes, arrivistes et traîtres qui tentent de brouiller les efforts des fidèles fils de l'Algérie et les empêcher de servir leur patrie, car servir la patrie signifie, incontestablement, l'impératif de faire face aux ennemis de la nation. Les malveillants ne craignent que les hommes de bonne volonté. Telle est la loi de la nature. Dans ce cadre, nous considérons que ce que vit l'Algérie aujourd'hui est un fait exceptionnel qui permettra, avec l'aide d'Allah, de poursuivre une marche constante sur la voie de l'édification de l'Etat de droit, qui demeure la finalité de tous les libres et nobles fils de l'Algérie, qui n'ont aucune préoccupation que d'être au service de leur patrie et non pas s'enrichir indûment, mettant à profit les fonctions qu'ils occupent. Dans ce contexte précisément, il y a lieu d'indiquer que ce qui a été réalisé jusque-là dans la lutte contre la corruption et tout ce que cela a requis pour le démantèlement des réseaux de la bande et le tarissement de ses sources n'est pas négligeable, mais un indicateur clair sur le degré de fédération des efforts de l'Armée nationale populaire et de tous les dévoués dans tous les secteurs de l'Etat et de la Société ; puisque les efforts dévoués une fois réunis portent toujours des résultats bénéfiques au pays et aux personnes».

T. M. /Ag.

La conférence du 6 juillet regroupera la classe politique et la société civile

Objectif, élaborer une approche inclusive et des mécanismes de sortie de crise

Les contours du dialogue devant débattre de la période de transition pour une sortie de la crise politique qui secoue le pays, semblent se dessiner avec la tenue de conférence nationale du dialogue, prévue le 6 juillet prochain à Alger, afin d'aboutir à une feuille de route devant servir de plateforme pour une sortie de la crise politique qui secoue le pays.



A cet égard, l'ancien ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi, a été chargé de la coordination de cette conférence qui verra la participation de partis politiques, de personnalités, de représentants de la société civile et de jeunes du hirak populaire. Rahabi a annoncé avoir établi de larges contacts avec toutes les parties, sans exclusive, pour participer à l'organisation des différentes étapes de cette rencontre et adhérer pleinement aux efforts visant la sortie de crise, soulignant avoir été chargé de présenter une vision commune et œuvrer pour le rapprochement et le consensus au mieux des intérêts du pays et des citoyens. Cette conférence nationale se fixe pour objectif de parvenir à un large consensus autour d'une plateforme qui servira de base de travail pour une issue favorable à la crise qui secoue le pays. À cet effet, Rahabi a tenu à préciser qu'il s'agit d'une initiative d'un groupe de partis dont ceux des forces du changement, des syndicats, des acteurs de la société civile, des universitaires, des chefs d'entreprises et des collectifs de jeunes soucieux de favoriser l'émergence d'un consensus autour de la nécessité de sortir de la crise par la voie du dialogue.

Les Algériens dans leur ensemble et dans leur diversité «cherchent à sortir de l'impasse actuelle dont ils mesurent les risques et sont surtout conscients qu'ils seront les premiers à en payer le prix, comme par le passé»

De son point de vue, «c'est un processus complexe et nouveau, car il passe par un dialogue interne au sein des partis, puis son élargissement à la société civile, acteur émergent et représentatif, pour ensuite créer des convergences entre les différentes familles politiques». Cette dynamique, observe-t-il, «est en train de se faire entre les initiatives des

Forces du changement, celle de la société civile du 15 juin et celle de l'appel des Forces pour une alternative démocratique». «Nous travaillons sur une approche portée par un objectif de convergence qui, à mon sens, est arrivée à maturation», a-t-il dit, estimant que «le temps historique pour un compromis est arrivé et qu'un compromis solide reste «possible». À ce propos, il a exprimé sa conviction que les Algériens dans leur ensemble et dans leur diversité «cherchent à sortir de l'impasse actuelle dont ils mesurent les risques et sont surtout conscients qu'ils seront les premiers à en payer le prix, comme par le passé». Se déclarant «raisonnablement optimiste», Rahabi réitère qu'il s'agit de trouver «de façon consensuelle une voie pour le dialogue et revenir au processus électoral avec des garanties négociées et des outils dans lesquels l'État ou ses démembrements n'auront qu'un simple rôle de facilitateur ou d'accompagnateur.

La classe politique et la société civile semblent sur la même longueur d'ondes sur la forme et le fond du dialogue qui doit être initié pour une sortie de la crise actuelle

«C'est à ces conditions que nous instaurerons une démocratie pleine et entière». Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire qu'il est plus que jamais nécessaire de nouer un dialogue franc et sincère afin de trouver au plus vite une solution politique consensuelle en mesure de répondre aux aspirations populaires légitimes qui s'expriment chaque vendredi à travers tout le territoire national. À ce titre, la classe politique et la société civile semblent sur la même longueur d'ondes sur la forme et le fond du dialogue qui doit être initié pour une sortie de la crise actuelle. Récemment, les acteurs de la société civile, réunis en conférence nationale,

ont appelé à l'accélération de la transition démocratique fluide conformément à un processus électoral concrétisant «la rupture» et garantissant l'édification d'institutions crédibles. L'initiative annoncée, lors de cette conférence réunissant trois dynamiques, à savoir la Confédération des syndicats autonomes, le Forum civil pour le changement et le Collectif de la société civile qui compte plusieurs associations et organisations de Droits de l'Homme, met en avant la nécessité de «l'accélération de la transition démocratique fluide, conformément à un processus électoral concrétisant la rupture avec les systèmes de tyrannie et de corruption et garantissant l'édification d'institutions légitimes et crédibles.

«L'ouverture d'un dialogue national global avec la classe politique, les personnalités nationales et la société civile ainsi que les activistes du Hirak populaire au sujet de la situation politique et socioéconomique du pays.

L'initiative a proposé «l'installation d'une personnalité nationale ou d'une instance présidentielle consensuelle supervisant la période de transition pour la reprise du processus électoral pour une période de 6 mois à un an au maximum». Les acteurs de la société civile suggèrent, également, «la formation d'un Gouvernement de compétences nationales pour la gestion des affaires et l'installation d'une instance indépendante chargée de la supervision, l'organisation et l'annonce des résultats de l'élection, en garantissant les mécanismes de contrôle». Elles ont appelé, dans ce sens, à «l'ouverture d'un dialogue national global avec la classe politique, les personnalités nationales et la société civile ainsi que les activistes du Hirak populaire au sujet de la situation politique et socioéconomique du pays». La société civile a exhorté, à ce propos, l'ensemble des forces agissantes à

adhérer à son initiative et à œuvrer à sa concrétisation et à sa réussite, affirmant que «l'aboutissement du processus électoral requiert la préparation d'un climat général pour l'exercice des droits et des libertés individuels et collectifs et le respect des Droits de l'Homme à travers des mesures d'accompagnement du processus politique afin d'instaurer la confiance des citoyens et garantir une adhésion effective à ce processus». De son côté, le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) a annoncé une initiative nationale indépendante de sortie de la crise politique, appelée «la feuille de route de l'université algérienne pour un dialogue national» visant à trouver une issue dans le cadre de la Constitution et l'organisation d'une élection présidentielle.

La feuille de route plaide également pour un dialogue civil n'excluant personne et dans lequel l'institution militaire ne fera pas partie

Parmi les principaux axes de cette feuille de route, figurent la recherche de solutions à la crise politique dans le cadre de la loi et de la Constitution et l'organisation d'une élection présidentielle transparente et honnête dans les plus brefs délais et les meilleures conditions, outre le rejet de toute proposition appelant à sortir de ce cadre. La feuille de route plaide également pour un dialogue civil n'excluant personne et dans lequel l'institution militaire ne fera pas partie, outre la formation d'une instance nationale chargée de l'organisation de ce dialogue, qui sera composée de 6 membres, dont 3 membres désignés représentant les trois autorités, à savoir : la Présidence, le Gouvernement, les deux chambres du Parlement, la Cour suprême et le Conseil d'État, et 3 autres membres élus, choisis parmi les partis politiques, la société civile, les personnalités et les élites nationales.





Après son installation, l'élaboration de son règlement intérieur et la désignation de son porte-parole, l'instance chargée de l'organisation du dialogue devra adresser une invitation officielle à un dialogue national inclusif, sans exclusion aucune, dont l'unique objectif serait l'examen des mécanismes d'organisation d'une élection présidentielle dans les plus brefs délais, alors que le président élu sera chargé d'opérer les profondes réformes politiques revendiquées par le hirak populaire. La feuille de route propose l'amendement de la loi organique portant régime électoral, afin d'attribuer toutes les prérogatives de l'organisation d'une élection présidentielle à l'instance nationale. Du côté de la classe politique, plusieurs partis estiment qu'il est impératif d'aller en urgence vers des assises de dialogue et de concertation regroupant les différents acteurs afin de parvenir à un large consensus national, dont les résultats allieront le texte constitutionnel et les solutions politiques inspirées de la Constitution, et ainsi élaborer d'une feuille de route consensuelle et sereine aboutissant le plus rapidement possible à l'échéance présidentielle. Dans son dernier discours, le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, avait appelé la classe politique, la société civile et les personnalités nationales à opter pour la voie du dialogue inclusif en vue de poser les jalons du processus de concertation en vue de «poser les jalons du processus de concertation que l'État s'emploiera à organiser dans les meilleurs délais, à débattre de toutes les préoccupations portant sur la prochaine échéance présidentielle, et partant, tracer une feuille de route devant aider à l'organisation du scrutin dans un climat d'entente et de sérénité».

Bensalah s'est dit convaincu que «seul le président de la République, élu démocratiquement, jouira de la confiance et de la légitimité requises pour lancer ces réformes et contribuer à relever les défis qui se posent à notre Nation»

Après avoir rappelé ces invitations, lors de ses précédents discours, au dialogue et à la concertation, le chef de l'État a réitéré son engagement à «garantir au scrutin présidentiel toutes les conditions d'une élection régulière, libre et transparente, telle que souhaitée par notre peuple», précisant que cette nouvelle étape «est incontestablement une opportunité précieuse pour restaurer la confiance et mobiliser les forces patriotiques nationales en vue de construire le consensus le plus large possible autour de l'ensemble des questions en rapport avec les aspects législatif, réglementaire et organisationnel de cette élection, et sur les mécanismes de son contrôle et sa supervision». À ce propos, Bensalah s'est dit convaincu que «seul le président de la République, élu démocratiquement, jouira de la confiance et de la légitimité requises pour lancer ces réformes et contribuer à relever les défis qui se posent à notre Nation», assurant par la même occasion que l'organisation d'une Présidentielle «dans des délais admissibles, sans aucune perte de temps, constitue l'unique voie et la plus efficace, politiquement et la plus rationnelle, démocratiquement». Dans ce sens, il a réitéré son appel à toutes les parties concernées à «participer au processus consensuel et à faire prévaloir la sagesse et l'intérêt du peuple, tant dans leurs débats que dans leurs revendications, en les invitant également



à «saisir cette nouvelle opportunité pour s'impliquer pleinement dans la concertation que nous prônons aujourd'hui plus que jamais».

Encore une fois, Gaïd Salah a réaffirmé que l'élection d'un président de la République dans les délais «est une priorité», réitérant l'engagement de l'ANP à accompagner la justice dans sa lutte contre la corruption

Pour sa part, l'institution militaire ne cesse, par la voix du général du corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, d'appeler au dialogue pour une sortie plus rapide de la situation actuelle. Cette semaine, encore une fois, Gaïd Salah a réaffirmé que l'élection d'un président de la République dans les délais «est une priorité», réitérant l'engagement de l'ANP à accompagner la justice dans sa lutte contre la corruption. Il a dans ce cadre souligné que l'organisation des élections présidentielles dans «les brefs délais et dans les meilleures conditions de transparence et de crédibilité constitue un élément fondamental que requiert la véritable démocratie à laquelle ne croient pas, malheureusement, certains adeptes de la surenchère politique et idéologique qui considèrent les élections comme un choix plutôt qu'une nécessité». «C'est là le summum du paradoxe intellectuel et politique, car il n'y a guère de démocratie sans élections libres et intègres, sauf si la démocratie signifie s'enliser dans le borbier de la

cooptation», a fait remarquer le général de corps d'armée, ajoutant, dans ce sens, fait savoir que l'«une des lignes de conduite que l'ANP veille à respecter est l'attachement résolu aux solutions légales et constitutionnelles pour résoudre la crise que traverse l'Algérie». «Il s'agit de principes auxquels on ne peut déroger et dont nous ne nous laisserons jamais de réitérer en toute confiance et avec détermination.

L'ANP veille à respecter l'attachement résolu aux solutions légales et constitutionnelles pour résoudre la crise que traverse l'Algérie

Et je sais pertinemment que la grande majorité du peuple algérien adopte ces mêmes valeurs, qui sont nobles et judicieuses», a-t-il insisté. «Nous avons affirmé à maintes reprises que les clés de sortie de cette crise se trouvent entre les mains de ceux qui nourrissent en eux-mêmes la vertu de l'altruisme, soit le rejet de tout égoïsme, qu'il soit centré sur une personne, un parti ou autre, en faisant prévaloir l'intérêt de l'Algérie au-dessus de tout autre intérêt. Et il est évident que la clé la plus importante est précisément la voie du dialogue entre tous les acteurs sérieux et sincères», a-t-il précisé. Le général de corps d'armée n'a pas manqué d'attirer, à cet effet, l'attention sur «la nécessité d'œuvrer à réunir toutes les conditions nécessaires pour tenir l'échéance des élections présidentielles», précédées par «des discussions constructives et un dialogue serein et calme» permettant au citoyen

d'accorder sa voix à celui qu'il considère apte à conduire le pays sur la voie de la prospérité et du progrès. «Aussi et pour rejoindre la rive d'une démocratie réelle dans toute sa mesure et sa dimension, il serait plus judicieux de dire qu'il y a lieu de réunir toutes les conditions nécessaires pour tenir des élections pluralistes, précédées par des discussions constructives et un dialogue serein et calme permettant au citoyen d'accorder sa voix à celui qu'il considère apte à conduire le pays sur la voie de la prospérité et du progrès. Tel est l'axe principal autour duquel devront se fédérer toutes les énergies, avec détermination et résolution, voire avec abnégation, de façon à ne pas décevoir les attentes du peuple algérien», a-t-il insisté.

C'est au nouveau Président seul que revient la tâche de traduire concrètement sur le terrain le programme détaillé et précis des réformes

Pour lui, «ce digne peuple à qui il appartient de faire attention et prendre ses gardes de certaines personnes et entités qui continuent à faire montre d'une opposition fondée uniquement sur le dénigrement d'autrui ou la formulation de nouvelles revendications et de propositions qui ne sont guère adéquates voire pas du tout objectives, qui s'inscrivent dans le cadre des pratiques non constructives tendant sciemment à faire perdurer la crise que nous confrontons, oubliant que c'est au nouveau Président seul que revient la tâche de traduire concrètement sur le terrain le programme détaillé et précis des réformes, sur lequel il aurait fondé sa candidature et que le peuple algérien élirait suivant le contenu de son programme». «Ce qui requiert nécessairement d'avancer et en toute diligence, a-t-il relevé, vers un dialogue inclusif, afin de permettre la concrétisation de cette échéance électorale capitale». Un dialogue qui, a-t-il expliqué, «réunit la classe politique, la société civile et les personnalités nationales et qui sera l'unique voie vers une rupture effective, à laquelle ne cesse d'appeler le peuple algérien, avec tout ce qui est préjudiciable et néfaste, grâce à laquelle nous pourrions éviter tout ce qui va à l'encontre de l'intérêt suprême du pays, et adopter une approche nationale de par son contenu et moderne de par ses moyens et sa pertinence, pouvant être appliquée à la politique et à l'économie, voire à la vie sociale et culturelle».

T. Benslimane



19^e vendredi de mobilisation Stoïque, imperturbable, le peuple tient toujours à ses revendications

Les Algériennes et les Algériens ont été plus nombreux que d'habitude, hier, au rendez-vous du 19^e vendredi de mobilisation populaire depuis le mouvement du 22 février.

Un vendredi d'ailleurs vécu dans un contexte particulier marqué par l'approche de l'expiration du mandat du chef de l'État Abdelkader Bensalah le 9 juillet et l'absence d'une perspective de sortie de crise tant les deux camps campent sur leurs positions respectives. Ce nouveau vendredi de mobilisation intervenait alors qu'une vingtaine de manifestants avaient été interpellés, vendredi passé, pour avoir brandi le drapeau amazigh lesquels crouissent à la prison d'El Harrach en dépit de l'absence de base juridique susceptible de justifier cette mesure de détention provisoire. Alors que le chef de l'état-major a rappelé, cette semaine, l'attachement de l'armée à la solution constitutionnelle et son opposition à l'option d'une transition. Comme les précédents vendredis, Alger était quasiment en état de siège. Les accès sont fermés pour certains et hermétiquement contrôlés pour d'autres. Pendant que le vice-ministre de la Défense jure qu'il soutient le Hirak, les services de sécurité font tout pour dissuader les Algériens à manifester. Comme les précédents jours de dissidence populaire, Ahmed Gaïd Salah qui représente le pouvoir de fait, est la cible de nombreuses critiques. Ses deux dernières sorties à l'Académie de Cherchell mercredi et jeudi n'ont pas manifestement convaincu les marcheurs de ce vendredi. Du côté de l'opposition une rencontre interdite par l'administration au niveau du Centre international des conventions, mais tenue au siège du RCD. La rencontre, ayant regroupé des partis et

des personnalités politiques, a été sanctionnée par un pacte politique plaidant pour une période de transition. Hier, le dispositif policier déployé à Alger était plus important encore que vendredi dernier en prévision de la nouvelle journée de mobilisation pour le départ du système. La police était fortement présente aux alentours des places habituelles de regroupement des manifestants comme la Grande Poste, place Maurice Audin, place du 1^{er}-Mai, Rue Didouche Mourad et autres. Selon des témoins, les sacs des passants dans ces alentours sont fouillés systématiquement par les policiers à la chasse de drapeaux amazighs. Des interpellations ont eu lieu parmi les manifestants arrivés à Alger. Les premiers manifestants se regroupent sur la place Maurice Audin et à la Grande Poste (Alger), en dépit de l'impressionnant déploiement policier peu avant midi. Faisant preuve de plus d'agressivité la police multipliait les arrestations parmi les manifestants dont, notamment ceux qui brandissaient des drapeaux amazighs à Alger. La chasse aux manifestants s'était donc accentuée. Selon le vice-président de la Ligue algérienne de Défense des Droits de l'Homme (LADDH), Saïd Salhi des policiers auraient fait intrusion dans les locaux du siège du RCD à la rue Didouche Mourad et trois militants ont été interpellés dont leurs noms ont été communiqués. Les rangs des manifestants commençaient à grossir à Alger avec la fin de la prière du vendredi et les policiers avaient du mal à les contenir, alors que dans d'autres villes du



Ph : Fatch Guidoun ©

pays les manifestations se déroulaient dans le calme en dépit d'une forte chaleur qui sévit sur tout le pays. À Bouira, Tizi-Ouzou et Béjaïa, le portrait du chanteur Matou

Lounès dont on vient de commémorer le triste 21^e anniversaire de son assassinat a envahi les manifestations.

T. M.

Téléphonie mobile Lancement du «F11 Pro», le dernier bijou «Made in Bladi» d'OPPO Algérie



ainsi la capture de plus de détails. Lors de la capture d'un portrait de nuit, la technologie Tetracell analyse et combine les données de 4 pixels adjacents pour obtenir l'équivalent d'un pixel de 1,6 μ m. Le fait est que deux fois le nombre de pixels photosensibles améliore la sensibilité à la lumière et permet aux utilisateurs de capturer des portraits de nuit plus clairs», détaille la même source qui précise que ce smartphone s'inscrit également dans la tradition «Selfie Expert» de la série F et assure que les selfies pris avec ce modèle sont aussi «naturels» et «beaux» qu'ils ne l'ont «jamais» été! Le F11 Pro est également équipé du nouveau système «ColorOS 6», spécialement conçu pour les smartphones en plein écran. La conception innovante sans bordure augmente encore la facilité d'utilisation. Le F11 Pro est, par ailleurs, équipé d'une batterie de 4000 mAh, soit 500 mAh de plus que la génération précédente. La toute nouvelle technologie de charge flash «VOOC 3.0» s'appuie sur un nouvel algorithme FFC, réduisant le temps de charge de 20 mn par rapport à la génération précédente, ce qui signifie que le F11 Pro peut être chargé en moins de 80 mn.

Le F11 Pro peut être chargé en moins de 80 mn

En termes de sécurité, OPPO a personnalisé des adaptateurs spéciaux, des batteries, des câbles, des circuits et des interfaces, et développé sa technologie de protection intelligente à 5 couches pour la sécurité des utilisateurs. «Il prolonge la durée de vie de la batterie grâce à une technologie de charge plus rapide, à une batterie de capacité supérieure et à une consommation d'énergie inférieure», souligne la filiale algérienne de la marque chinoise qui affirme, en matière des jeux, avoir développé de manière indépendante son propre moteur d'accélération des performances appelé «Hyper Boost», optimisé pour 11 jeux mobiles populaires, notamment «PUBG» et «AOV». OPPO a introduit aussi deux outils utiles, «Game Space» et «Game Assistant», offrant ainsi aux joueurs une expérience de jeu «plus immersive que jamais».

OPPO élargit sa célèbre série F en lançant officiellement le F11 Pro, un smartphone qui allie maîtrise polyvalente du portrait et percées en matière de photographie et expérience utilisateur, dépassant par la même son statut de «l'expert» du selfie. Et pour cause, ce dernier bijou de la marque chinoise de téléphonie mobile possède un capteur d'image de 48 mégapixels, offrant du coup aux utilisateurs une expérience de photographie de nuit «sans précédent», outre un affichage plein écran «ininterrompu», rendu possible par un module de caméra frontale entièrement dissimulé. «Les mises à niveau logicielles et matérielles se combinent pour améliorer la durée de vie de la batterie, les performances de jeu et l'expérience utilisateur. On a réalisé des avancées majeures en matière de design, en incorporant une beauté naturelle vigoureuse via un design aux couleurs dégradées, ce qui nous place comme premier fabricant de smartphones dans le monde à créer le «Thunder Black», un unique design dégradé à trois couleurs», explique à cet effet un communiqué de presse d'OPPO Télécom Algérie qui a

organisé, à Alger, une cérémonie pour le lancement du F11 Pro. Disponible au prix de 62.900 DA, le F11Pro dispose de 6 Go de RAM et 128 Go de ROM. Il est équipé d'un écran Full HD+ de 6,5» et présente un design très élaboré. La conception «unique» de ce modèle associe le rouge et le bleu au noir classique, «semblable à un météore qui traverse le ciel en pleine nuit». La marque a également créé un design bicolore unique aux couleurs dégradées, «Aurora Green», qui s'inspire des océans bleus vibrants entrelacés avec des continents verdoyants. Travaillant depuis des années pour faire «progresser» le domaine de la photographie par selfie, OPPO franchit donc une «nouvelle» étape pour «propulser» les utilisateurs vers le mode portrait et afin de les aider à capturer de superbes photos où qu'ils soient et à tout moment, elle a déployé des efforts «considérables» pour «faciliter» les prises de vue de nuit et réussir des portraits «nets» et «merveilleux» même en pleine nuit. «L'appareil photo peut capter plus de lumière lors de la prise de vue dans des conditions de faible luminosité, garantissant

Plan Bleu

Près de 14 000 enfants issues de familles démunies bénéficient de «résidences de solidarité»

Près de 14 000 enfants démunies issues des 48 wilayas bénéficient de «résidences de solidarité» au niveau des wilayas côtières, durant la saison estivale 2019, a annoncé, ce jeudi, à Tipasa, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia.

Présidant le coup d'envoi des «résidences de solidarité» (été 2019) au centre psycho-pédagogique des enfants attardés mentaux à Douaouda Marine (Tipasa), la ministre a indiqué que cette opération destinée aux enfants issus de familles démunies, compte pour la première fois, 14 000 enfants de 48 wilayas, y compris les enfants des wilayas du Sud, des Hauts Plateaux et de l'intérieur, ainsi que 4400 enfants résidant dans les wilayas côtières. «Ces enfants seront accueillis au niveau de 33 centres à travers 14 wilayas côtières, à raison de 3 sessions, du 25 juin au 10 août». À travers ce programme, le ministère, œuvre à la vulgarisation du «principe de l'égalité des chances entre tous les enfants de l'Algérie», afin de profiter de leur droit aux vacances et leur protection de la débauche et de la déperdition scolaire. Eddalia, a ajouté que les résidences de solidarité s'inscrivent dans le cadre de la démarche du gouvernement visant «la concrétisation du principe de l'État social». Ces résidences constituent un espace «de préparation et d'entraînement de nos enfants, aux principes spirituels, aux constantes nationales et aux principes humanitaires de cohabitation et de l'acceptation de la différence». Eddalia a fait savoir que son département s'employait à ancrer des nouvelles traditions d'échanges entre les wilayas durant les vacances d'hiver et de printemps dans le but d'encourager la culture d'échanges et de connaissance chez les enfants. Dans le cadre des efforts de l'État consentis pour l'assistance et l'accompagnement des familles nécessiteuses et la lutte contre la précarité et la pauvreté, des affectations ont été allouées par la Caisse nationale de solidarité pour financer «les résidences de solidarité» de l'ordre de 331 millions de dinars, a précisé la ministre. La même caisse a débloqué près de 730 millions de dinars pour l'acquisition des affaires scolaires en faveur de près de 146 000 enfants issus de familles nécessiteuses en sus de la consécration d'un budget de 125 millions de dinars pour la



prise en charge de 250 000 enfants en matière de vêtements de l'Aïd. Plus tôt dans la journée, la ministre a supervisé la clôture de la session régionale de formation sur le micro-crédit au Centre culturel islamique (CCI) avant de se rendre à l'établissement d'accueil des enfants relevant du secteur privé.

À cette occasion, Eddalia a insisté sur «la généralisation de l'utilisation de la langue arabe dans les programmes scolaires» ainsi que «le respect des normes dans les repas» des enfants qui doivent être «équilibrés et sains».

Yasmine Derbal

11^e Conseil ministériel arabe de l'eau

Ali Hammam présente au Caire l'expérience algérienne en matière de gestion des ressources hydriques



Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam a présenté, ce jeudi, au Caire, lors des travaux du 11^e Conseil ministériel arabe de l'eau, l'expérience algérienne en matière de gestion des ressources hydriques. Intervenant à cette occasion, Hammam a affirmé que «l'Algérie qui contribue activement à toutes les initiatives internationales et régionales du secteur des Ressources en eau, est prête à apporter son soutien à toute initiative arabe susceptible d'améliorer la gestion du secteur dans les pays arabes, tout en mettant son expérience pionnière à la disposition de la Ligue arabe». Évoquant l'expérience algérienne en matière de gestion des ressources en eau, le ministre a rappelé la vision adoptée par le pays face aux conditions difficiles liées au stress hydrique, soulignant «l'adoption d'une stratégie intensifiant et mobilisant les ressources en eau à travers la réalisation de mégaprojets structurés». Dans ce contexte, Hammam a cité certains projets dont la réalisation de 80 barrages mis en exploitation, de 5 autres en cours de réalisation, et de 500 petits barrages et retenues collinaires, ainsi que 4000 km d'aqueducs assurant l'alimentation en eau dans toutes les régions du pays. Il a, également, rappelé la réalisation de 11 stations de dessalement de l'eau de mer et 5 autres en cours de lancement, outre la valorisation des eaux usées filtrées et leur utilisation dans l'irrigation. Par ailleurs, Hammam a insisté sur l'impératif de mettre en place des politiques et une feuille de route conjointe dans le but de consacrer les concepts de gestion complémentaire et

durable pour le développement des capacités et l'adaptation avec les changements climatiques dans le secteur des Eaux au niveau de la région arabe. Le ministre a indiqué qu'il est possible de réaliser l'autosuffisance, ajoutant qu'on ne peut atteindre la sécurité alimentaire sans une utilisation idoine des ressources hydriques disponibles, et ce, à travers l'implication de tous les acteurs et l'application toutes les approches tracées dans l'intérêt du monde arabe et en faveur du développement socio-économique. Parmi les principales recommandations issues du Conseil ministériel arabe de l'eau, l'actualisation de la stratégie de sécurité hydrique dans le monde arabe pour faire face aux défis et aux exigences futures du développement durable, en sus du renforcement de la coopération arabe en matière de l'exploitation des eaux communes. Les participants à cette rencontre ont préconisé d'élargir l'exploitation non conventionnelle de l'eau et l'adhésion en qualité de membre au Conseil scientifique de l'eau. L'Algérie a été élue vice-présidente du bureau exécutif du Conseil ministériel arabe de l'eau pour les années 2020-2021. Organisée par la Ligue arabe, le Conseil ministériel arabe de l'eau se veut une importante manifestation regroupant les représentants des pays arabes dans le secteur de l'Eau, en vue de développer la coopération et coordonner les efforts à l'effet de mettre une place une stratégie de lutte contre les défis hydriques et le développement de la sécurité hydrique arabe.

N. I.

Octroi de la mainlevée des marchandises

Les douanes fixent les conditions de la dispense de la garantie

Une décision fixant les conditions dans lesquelles l'administration des douanes peut dispenser les opérateurs solvables, de la présentation de la garantie, pour l'octroi de la mainlevée des marchandises, en cas de recours a été publiée au Journal officiel N°38. Cette décision a pour objet de fixer «les conditions dans lesquelles l'administration des douanes peut dispenser les opérateurs solvables, dès signification du recours, de la présentation de la garantie, pour l'octroi de la mainlevée des marchandises objet du litige».

Les opérateurs pouvant prétendre à la dispense de la présentation de la garantie sont : les administrations publiques et les organismes publics, les offices publics, les établissements publics à caractère administratif ou scientifique, les établissements publics à caractère industriel et commercial, les opéra-

teurs économiques agréés par l'administration des douanes et les entreprises publiques économiques stratégiques. Pour bénéficier de la dispense de la garantie, l'opérateur doit formuler une demande auprès du chef d'inspection divisionnaire des douanes, territorialement compétent. Pour les opérateurs économiques agréés, ils doivent présenter une copie de la décision d'agrément par l'administration des douanes. Concernant les autres opérateurs, ils sont tenus de présenter tout document attestant leur qualité, une copie du registre du commerce et une copie de la carte d'immatriculation fiscale. Par ailleurs, le Journal officiel a comporté un arrêté ministériel signé par le ministre du Commerce, Saïd Djellab rendant obligatoire la méthode de dénombrement des Pseudomonas spp présomptifs dans les viandes et les produits carnés. Pour le dénombrement

des Pseudomonas spp dans les viandes et les produits carnés, les laboratoires du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes et les laboratoires agréés à cet effet, doivent employer cette méthode jointe en annexe de l'arrêté.

Cette méthode doit également être utilisée par le laboratoire lorsqu'une expertise est ordonnée. Pour ce qui est du domaine de l'application, cette méthode spécifie une technique pour le dénombrement des Pseudomonas spp présomptifs présents dans les viandes et les produits carnés, y compris les volailles.

Au sens de cette méthode, il est entendu par Pseudomonas spp présomptifs les bactéries qui, à 25° C, forment des colonies dans un milieu gélosé au cétrimide, au fusidate de sodium et à la céphalothine (CFC) et qui présentent une réaction positive à l'oxydase.

Blida

Une enveloppe financière importante pour la réhabilitation des établissements sanitaires

240 millions de dinars ont été affectés à la réhabilitation des établissements de santé dans la wilaya de Blida, a annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière, Mohamed Miraoui.

Lors de son inspection d'un nombre d'établissements de santé à Blida, le ministre a relevé leur besoin pour une action de réhabilitation, avant de faire part de l'affectation «d'une enveloppe de 240 millions de dinars pour ce faire». Il a particulièrement insisté, à cet effet, sur l'impératif de «parachèvement des projets en réalisation dans le secteur de la santé, dans leurs délais, en vue de leur mise à disposition des malades», a-t-il recommandé. Le volet formation est l'autre sujet abordé par le ministre, qui a souligné, lors de sa visite de différents projets relevant de son secteur, «l'impératif d'assurer une formation continue aux staffs médicaux et paramédicaux», tout en réfléchissant, a-t-il dit, «à l'institution de réseaux de soins dans toutes les spécialités médicales, au niveau d'autres wilayas, avec leur placement sous la tutelle des services existants dans la wilaya de Blida». Le ministre de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière a instruit, à l'occasion, du lancement de la réhabilitation du service psychiatrique de CHU Franz-Fanon, assurant que ce projet a été doté de l'enveloppe nécessaire pour sa réalisation. S'exprimant sur le gel de l'opération de réaménagement de l'hôpital M'hamed-Yazid (ex-Ferroudja) resté inoccupé, à ce jour, suite au transfert de ses services vers le CHU Franz-Fanon, le ministre a signalé l'introduction d'une «requête auprès du ministère des Finances en vue de la levée de ce gel», assurant que «nous allons tout faire pour

concrétiser cet objectif», car «un besoin est exprimé en vue du parachèvement du réseau des infrastructures de santé de la wilaya», a-t-il soutenu. «Une fois cette levée de gel effective et le projet réalisé, le directeur du CHU Franz-Fanon et le président du Conseil scientifique auront à décider des services qui seront transférés vers ce vieux bâtiment», a-t-il fait savoir. Sur un autre plan, le ministre de la Santé a loué le niveau de numérisation atteint par certains services du CHU Franz-Fanon, à l'instar de celui de cardiologie, appelant à la «généralisation de cette opération à tout les services de cet hôpital», au vu de «la disponibilité des moyens financiers et humains pour ce faire», a-t-il observé. Il a, par la même, plaidé pour l'impératif de l'activation du rôle des conseils scientifiques et médicaux, au même titre que des commissions techniques. «L'évaluation doit être adoptée comme seul et unique critère pour déterminer l'efficacité des services médicaux et chirurgicaux», a-t-il, en outre, recommandé. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière a effectué une visite au CHU Franz-Fanon et au CAC (centre anti-cancer) de Blida, en inspectant de nombreux services, dont celui de neurochirurgie, de radiologie, de greffe d'organes et de tissus, de radiologie et d'oncologie. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a dévoilé également lors de sa visite, la mise au point d'un plan national de lutte et de prévention



contre les Maladies à transmission hydrique (MTH). «Nous avons procédé, dernièrement, à la l'élaboration d'un plan national de lutte contre les MTH et la prévention de leur apparition, comme ce fut le cas l'année dernière pour l'épidémie de cholera au niveau d'un nombre de wilayas (Blida, Alger, et Tipasa)», a indiqué Miraoui dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Il a fait part de la réalisation, à ce titre, d'une «action d'évaluation, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et des walis», portant, a-t-il dit, sur le «contrôle de la totalité des points d'eau et le traitement de

ceux le nécessitant, outre la mobilisation des équipes médicales au niveau des services d'Epidémiologie et des bureaux d'hygiène, en vue d'éviter tout risque d'apparition de MTH», a-t-il expliqué. Le ministre, qui a particulièrement insisté sur l'impératif d'une politique préventive solide, a assuré que cette dernière est le «moyen idoine pour éviter les maladies». Il a cité pour preuve «l'efficacité des centres anti-cancer (CAC) à travers le pays dans la lutte contre la maladie», notant toute fois que «le travail des structures à lui seul reste insuffisant. La prévention demeurant le meilleur moyen de lutter contre les maladies».

Aïn Defla

Le rôle des associations de protection du consommateur souligné

Les participants à une journée d'étude sur «la protection du consommateur de la concurrence déloyale», ont mis en exergue à Aïn Defla le rôle joué par les associations de protection du consommateur en matière de promotion de la concurrence ainsi que dans la lutte contre les pratiques commerciales funestes.

Ils ont soutenu que dès lors que le consommateur est considéré comme «la pierre angulaire» de l'économie moderne, il est plus que nécessaire d'avoir une oreille «attentive» aux propositions faites par ces organismes dans la mesure où celle-ci émanent des consommateurs eux mêmes. Au cours d'une communication portant sur «le rôle de l'association de protection du consommateur», le Dr Boukerdoune Youcef de la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'université Djillali-Bounaâma de Khemis Miliana, a évoqué le rôle «préventif» joué par l'association de protection du consommateur, soutenant que cette dernière se doit d'anticiper sur certaines pratiques à même de

porter atteinte à l'«opération commerciale».

Observant que l'évocation de l'association de protection du consommateur fait souvent penser à la saison estivale ou à des dates religieuses (Ramadhan, Mawlid Ennabaoui) avec, en filigrane, l'aspect répressif, il a mis l'accent sur l'importance que le travail de ces associations s'étale tout au long de l'année avec, notamment, l'organisation de journées d'études et de campagne de sensibilisation à l'adresse de toutes les composantes de la société civile. Selon lui, plus le service «consommateur» d'un opérateur donné reçoit d'appels, plus celui-ci s'emploie à améliorer la qualité de ces produits ce qui, a-t-il observé «contribue la diversification des choix chez le consommateur». De son côté, le directeur divisionnaire de la promotion de la loi sur la concurrence au ministère du Commerce, Mohamed Serdoune, a mis en exergue le rôle de la concurrence dans le renforcement de la protection du consommateur, signalant que ce volet influe positivement sur l'«efficacité économique». «La concurrence

influe sur les prix qui amorcent une tendance à la baisse mais également sur l'opérateur économique, ce dernier se voyant contraint de verser dans l'innovation car aspirant à se distinguer de ses semblables», a-t-il expliqué. Faisant remarquer que cette journée s'inscrit dans le cadre du programme nationale de sensibilisation du quinquennat 2015-2019, l'orateur a noté le rôle accordé par la tutelle aux associations de protection du consommateur. «Au regard du travail qu'elle effectue, nous ne pouvons que considérer ces associations comme étant des -partenaires de premier plan-», a-t-il assuré. Il a toutefois subordonné l'efficacité des associations de protection du consommateur à la collaboration du citoyen, «les membres de ces associations ne pouvant être partout et à au même moment», a-t-il observé. De nombreux opérateurs économiques ont pris part à cette manifestation organisée par la direction de commerce de Aïn Defla en collaboration avec la chambre locale du commerce qu'a abrité la bibliothèque de lecture publique de la ville.

Alger

Suspension dimanche de l'alimentation en eau potable dans la commune d'El Marsa

L'alimentation en eau potable sera suspendue, ce dimanche, dans la commune d'El Marsa (dans la banlieue Est d'Alger) en raison des travaux, a avisé, jeudi, la Société des eaux et de assainissement d'Alger (SEAAL), dans un communiqué. Ces travaux, localisés dans la commune d'El Marsa, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable, ce dimanche 7h à 19h, a

précisé la même source. Ils portent sur le raccordement d'une canalisation principale de distribution, ajoute SEAAL. Ces travaux, a-t-elle poursuivi, entrent dans le cadre de l'amélioration de la desserte en eau potable dans ladite commune durant la saison estivale 2019.

La SEAAL rassure ces clients que «l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la nuit du

dimanche 30 juin au lundi 1^{er} juillet. La société assure qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers. Pour toute information supplémentaire, SEAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son centre accueil téléphonique **1594** joignable 7j/7 et 24/24, a conclu le communiqué.

Oum El Bouaghi Hausse de la production de tomate industrielle

Cette hausse sensible de la production est due à l'extension des superficies dédiées à la culture de la tomate, passées de 83 hectares l'an dernier à 111 hectares actuellement

10 000 quintaux, c'est la hausse dans la production de la tomate industrielle qui est attendue dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, au titre de la campagne agricole en cours, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). La production de la tomate industrielle devrait atteindre 44 400 q au titre de l'actuelle campagne agricole, soit une hausse de plus de 10 000 q en comparaison avec l'année précédente, a indiqué le responsable du service d'Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) de la DSA, Samir Messaïli. Cette hausse sensible de la production est due à l'extension des superficies dédiées à la culture de la tomate, passées de 83 hectares l'an dernier à 111 ha actuellement, mais aussi à

l'affluence de nombreux agriculteurs de la wilaya de Guelma au périmètre irrigué de Ksar Sebihi dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Eu égard à l'expérience des agriculteurs de la wilaya de la Guelma dans cette filière, la production de la tomate industrielle au périmètre irrigué de Ksar Sebihi, devrait connaître une hausse sensible au cours des prochaines saisons, a ajouté la même source. Evoquant les ambitions du secteur pour élargir les superficies dédiées à la tomate et augmenter la production, ce responsable a fait savoir qu'il était possible pour les agriculteurs producteurs de tomate industrielle de bénéficier du programme de soutien à l'irrigation agricole goutte à goutte en se rapprochant de la Direction des services agricoles.



Bordj Bou-Arréridj La prévention reste le meilleur moyen de lutte contre les maladies transmissibles par les animaux

La prévention est le meilleur moyen de lutte contre les maladies transmissibles par les animaux, ont indiqué les participants à une journée d'étude sur «les risques sanitaires liés aux animaux» organisée, jeudi, dans la commune d'El Hammadia (Sud de Bordj Bou-Arréridj). Les participants à cette rencontre, organisée à l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune d'El Hammadia ont mis l'accent sur les mesures de prévention contre l'envenimation scorpionique et la fièvre Maltaise dans la daïra d'El Hammadia qui reste très affectée par le phénomène de piqûres de scorpions avec plus de 70 cas enregistrés rien qu'en 2018, a indiqué le directeur de cet EPSP, Hicham Chihi.

Le nombre de piqûres de scorpions, a-t-il indiqué, a enregistré «un pic entre juillet et août» où la température très élevée pousse le scorpion à chercher

l'humidité à l'intérieur des domiciles». De son côté, la spécialiste en épidémiologie et médecine préventive, le docteur Nadia Manaâ, a recommandé des mesures préventives pour éviter les piqûres de scorpions et ce, à travers «l'éloignement des déchets ménagers des zones d'habitation», «l'amélioration de l'éclairage public» et «l'encouragement des associations à aider au ramassage des ordures». Le Dr Salim Belmahdi est, quant à lui, sur les causes de la propagation de la fièvre Maltaise, expliquant que cette maladie est due aux produits laitiers crus non pasteurisés provenant d'animaux infectés. Il est à noter qu'une exposition sur les dangers et la prévention contre les zoonoses et les piqûres de scorpions a été organisée en marge de cette rencontre avec la participation de plusieurs associations de protection du consommateur et EPSP de la région.

Skikda Rush des malades sur la caravane médicale à Zerdaza

Un engouement sans précédent a été observé pour la caravane médicale à son arrivée dans la commune de Zerdada, à Skikda. «Avec ce rush, le nombre des citoyens et patients accueillis par le staff médical de la caravane pourrait avoisiner les 3000 d'ici la fin de la journée», ont estimé les organisateurs de cette caravane qui met à contribution, outre la Direction de la santé, les cinq associations locales que sont «Les amis du malade», «Zahra pour les diabétiques», «Médecins d'enfants», «Les malades atteints de thalassémie» et «Les donateurs de sang». Très appréciée par les citoyens de Zerdada et de la commune voisine d'Ouled Hebaba, l'initiative permettra, notamment, aux malades dans l'incapacité de recourir aux services des cliniques privés, «de bénéficier des consultations et éventuellement d'un traitement», a souligné Mourad Hamzaoui, habitant de cette commune, âgé de 57 ans. Aussi, 170 médecins spécialistes et généralistes, paramédicaux et sages-femmes encadrent-ils cette caravane qui mobilise 10 ambulances et 3 cars, a précisé Ahmed Ziari, inspecteur principal à la Direction de wilaya de la santé qui a indiqué qu'il est prévu de réaliser

1200 consultations médicales. La caravane qui a installé ses structures sous des tentes dans les cours de la polyclinique et la bibliothèque communale propose des consultations dans 20 spécialités médicales différentes (cardiovasculaire, ophtalmologie, pédiatrie, voies urinaires, maladies infectieuses, pneumologie et chirurgie dentaire) et dispose du matériel médical nécessaire dont celui de radiologie, a précisé le même cadre. Les animateurs de la caravane assurent aussi la sensibilisation des visiteurs contre certaines maladies dont le diabète et certains cancers fréquents, a ajouté Ziari qui a rappelé que cette caravane intervient après celle organisée en 2018 dans la commune de Ben Azouz pour assurer des consultations spécialisées et gratuites à des citoyens parfois incapables de se rendre aux établissements hospitaliers du chef-lieu de wilaya. Dans le cadre de cette caravane, 120 kilos de médicaments seront distribués à titre gracieux aux patients, a-t-on indiqué, soulignant, par ailleurs, la circoncision de 13 garçons issus de familles démunies résidant dans les communes de Zerdaza et Ouled Hebaba.

Sétif - Campagne moisson-battage Production prévisionnelle de 3,6 millions quintaux de céréales

Une production prévisionnelle de 3,6 millions quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Sétif à l'issue de la campagne moisson-battage pour la campagne agricole 2018-2019, a-t-on appris des responsables de la direction des services agricoles (DSA). Une production céréalière «record» jamais réalisée depuis l'indépendance à Sétif atteignant les 3,6 millions de quintaux sur une surface cultivée de près de 200 000 hectares, est attendue au titre de la saison agricole 2018-2019 a indiqué le DSA, Abdelmalek Akkouche en marge du lancement officiel de l'actuelle campagne moisson-battage depuis la ferme pilote spécialisée dans la production des semences dans la localité d'El Hachaychia au sud de Sétif en présence des autorités locales. pluviométrie favorable enregistrée de manière régulière sur la région sud de la wilaya a été parmi les facteurs positifs devant augurer une production céréalière record et consolider le rang de Sétif, comme grenier de céréales, a ajouté le même responsable, précisant que la campagne moisson-battage se déroule dans de «bonnes» conditions avec la réservation de 750 moissonneuses-batteuses et 15 points de collectes à travers la wilaya. Pour sa part, le chef de l'exécutif a insisté sur l'importance d'élargir les surfaces consacrées à la culture céréalière, considérée comme «névralgique» pour la relance du développement agricole dans la région.

Mila Les étudiants en économie boycottent les contrôles pour protester contre les sujets de certains modules

Les étudiants de l'institut des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales du centre universitaire Abdelhafid-Boussouf, de Mila, ont boycotté, ce jeudi, les contrôles de 2^e semestre pour protester contre «les sujets de certains modules» dont les questions n'auraient pas, selon eux, «pris en compte la situation instable vécue par le centre». «Les étudiants n'ont pas eu droit à des cours normaux durant le 2^e semestre en raison du mouvement de contestation des enseignants qui avait duré près de 3 mois nécessitant le recours à des cours imprimés ces quelques dernières semaines», a expliqué un des étudiants protestataires qui a estimé que cette situation «n'a pas été prise en considération par certains enseignants». Selon un autre étudiant, les sujets ont été «très difficiles» et «incompatibles avec les cours donnés» provoquant ainsi cette réaction des étudiants. Pour le chargé de communication à l'administration du centre universitaire, Mahmoud Boulasbaa, «les sujets de certains modules ont présenté une certaine incompatibilité avec les cours donnés et n'ont pas tenu compte de la conjoncture exceptionnelle» qu'avait connu le centre et qui a affecté le déroulement des cours. Selon le même cadre, l'administration a rencontré les représentants des étudiants et il a été convenu de «calmer la situation, de renoncer au boycott et de passer les contrôles restant comme programmés à partir de dimanche prochain».

Aïn Témouchent

Entrée prévisionnelle de l'usine Emin Auto en phase de production en octobre prochain

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de l'usine a atteint 80% et que les gros œuvres sont achevés, ainsi que les travaux de raccordement aux réseaux divers.

L'usine «Emin Auto» de fabrication de véhicules, en cours de réalisation dans la zone industrielle relevant de la commune de Tamazoura (Aïn Témouchent), devrait entrer en phase de production «en octobre prochain», a-t-on appris d'un responsable de cette usine. Le directeur régional de la marque Emin Auto et responsable de commercialisation, Sofiane Baghdadi, a indiqué, dans une conférence de presse tenue au siège de l'usine, que le taux d'avancement des travaux de réalisation de l'usine a atteint 80% et que les gros œuvres sont achevés, ainsi que les travaux de raccordement aux réseaux divers, en attendant l'installation des structures métalliques de l'usine «qui devra produire trois marques de véhicules touristiques et utilitaires que sont Jack, SsangYong et GMC, en cas d'obtention de l'autorisation du Conseil national d'investissement». Les structures métalliques de réalisation de l'usine liées aux chaînes de production ont été importées et sont au niveau de l'entrepôt relevant des services douaniers, a indiqué Baghdadi, précisant qu'«en cas d'obtention de l'autorisation du Conseil national d'investissement, l'usine sera prête en août prochain et entrera en phase d'assemblage en septembre pour fabriquer le premier véhicu-

le en octobre prochain», a-t-il fait savoir. La première phase de la réalisation de l'usine est dotée d'une enveloppe financière de 2,7 milliards de dinars destinée à la construction de l'infrastructure et aux besoins logistiques. Un investissement de 2,7 milliards de dinars est prévu lors de la deuxième phase de la réalisation des chaînes de production, a indiqué Baghdadi, soulignant que le taux d'intégration atteindra 50% dans les 5 premières années et 40% de la production sera destinée à l'exportation.

Le président-directeur général de l'usine, le turc Nhat Sahsoufer Oglu, a souligné que ce complexe sera le premier en son genre au titre de l'investissement privé de fabrication de véhicules, moteurs et structures de marque Jack, GMC et SsangYong en Algérie et démarrera avec un taux d'intégration de 15% pour atteindre, dans les trois premiers mois de la phase de production 20%, puis 50% dans les 5 premières années. Le PDG de l'usine a ajouté que les mêmes technologies de fabrication utilisées par l'usine mère en Chine seront adoptées à Tamazoura pour fabriquer des véhicules touristiques et utilitaires. Oglu a annoncé que 30 sociétés de sous-traitance œuvrent dans le domaine de l'automobile en Chine et traitent avec les marques Jack,



GMC et SsangYong qui ont exprimé leur disposition à investir en Algérie et fournir leurs produits à l'usine Emin Auto de Tamazoura. Cette usine est la 2^e du genre au niveau africain après celle du Kenya, mais seul l'usine de Tamazoura a eu l'exclusivité d'exporter son produit vers les pays africains. A cet effet, 30 à 40% de la production de l'usine seront orientés vers l'exportation, a souligné le PDG de cette marque chinoise. Cet investisseur a souligné que la marque Emin Auto est présente en Algérie depuis 19 ans où elle a commencé en 2000 avec la marque Jack, puis en 2003 avec GMC et en 2005 avec

SsangYong. La commercialisation de ses produits en Algérie a atteint une moyenne de 22 500 véhicules/an. Les responsables de cet investissement espèrent atteindre une production à l'usine de Tamazoura de 100 000 véhicules/an. Cette unité comprend une partie de production des camions et véhicules utilitaires et la deuxième de véhicules touristiques et minibus des marques précitées. L'usine constitue un enjeu de promotion des exportations dans ce domaine et ambitionne développer les domaines de coopération entre la Chine et l'Algérie, a-t-on noté.

Oran

Un quota supplémentaire de 1500 logements promotionnels aidés



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a annoncé, jeudi, à Oran, un quota supplémentaire de 1500 logements promotionnels aidés

(LPA) pour la wilaya. A la presse en marge de sa visite au nouveau pôle urbain Ahmed-Zabana à Misserghine, le ministre a souligné que la wilaya d'Oran a bénéficié d'un quota supplémentaire de 1500 LPA pour répondre à la demande croissante en ce genre d'habitat dans la wilaya. Il a indiqué que son département ministériel est fin prêt pour affecter de nouveaux quotas de cette formule en cas d'un grand nombre de demandes, rappelant que l'Etat a décidé de cette formule pour satisfaire un grand nombre possible de demandes. Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que 120 000 LPA sont inscrits cette année au niveau national. Par ailleurs, Beldjoud a rassuré les souscripteurs d'AADL 2 que tous ceux qui ont un ordre de versement, soit un nombre national de 560 000 souscripteurs recevront leurs logements. «Les programmes de logements prévus ne seront pas accordés pour la réalisation gré à gré et il est temps de revenir aux méthodes légales en vigueur (appel d'offres, ouverture des plis, sélection des entreprises et cahier des charges), a-t-il déclaré. Il est prévu le lancement prochain de la réalisation de 4200 logements au niveau national et l'opération est actuellement en phase d'élaboration des cahiers de

charges. Un concours d'architecture sera annoncé puis l'entreprise chargée des travaux sera sélectionnée, a fait savoir le ministre, soulignant que ce quota d'habitat sera confié à des sociétés et entreprises nationales en adoptant le système des quotas. La distribution au niveau de la wilaya d'Oran de 2800 logements location/vente est prévue en fin août ou début septembre prochains après la fin des travaux d'aménagement externe (réseaux d'assainissement, eau potable, gaz et électricité), a-t-il encore annoncé. Kamel Beldjoud a aussi signalé l'attribution prochainement de 68 000 logements tous programmes confondus au niveau national à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Le nouveau pôle urbain de Misserghine s'étendant sur une superficie de 1340 hectares a enregistré, à ce jour, 39 965 logements dont 38 265 de location/vente AADL (30 565 en cours de réalisation) et 1700 LPA, selon les explications fournies sur place. Il est prévu aussi sur ce même pôle, la réalisation de 58 projets d'équipements dont 22 groupes scolaires, 13 CEM, 6 lycées, deux polycliniques, 3 sièges de sûreté urbaine, deux marchés de proximité, deux complexes sportifs et 3 mosquées.

Tlemcen

Le directeur général du Cadastre convoqué par le tribunal

Le directeur général du cadastre a été entendu, ce jeudi, par la police dans des affaires de dilapidation du foncier public sur convocation du procureur de la République près le tribunal de Tlemcen, a-t-on appris de ce dernier. Cette convocation survient suite à la présentation de documents présentés par l'ancienne directrice du Cadastre de Tlemcen, actuellement directrice régionale du Cadastre d'Oran impliquant son responsable national et d'autres responsables de la Direction des biens de l'Etat, ainsi que des agents du Cadastre de Tlemcen «ayant falsifié des données informatiques sur la nature juridique de certaines

assiettes foncières (agricoles, forestières)», a précisé le procureur de la République. Ces affaires de foncier «ont touché non seulement la ville de Tlemcen et Mansourah, mais aussi certaines daïras comme Ghazaouet, Marsa Ben M'hidi et Honaine et s'étendent jusqu'à la wilaya d'Oran», a-t-on souligné. La directrice précitée «est accusée, avec d'autres fonctionnaires de la wilaya, de la commune et de la daïra de Mansourah, dans une affaire de dilapidation d'une assiette foncière, estimée à 72 000 m², située à Bouhanak relevant de la commune de Mansourah dans le quartier appelé «Ghaza» dont l'enquête est toujours en

cours», a précisé le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen. Le parquet général de Tlemcen a ouvert, par ailleurs, de nombreuses enquêtes sur des affaires de détournement de biens publics et de marchés douteux dans les communes de Tlemcen, Beni Mester et Mansourah et procédé, dans une autre affaire de dilapidation de deniers publics, au niveau de l'Etablissement de gestion touristique de Tlemcen (EGTT), au retrait des passeports à onze fonctionnaires du secteur et à des entrepreneurs, en leur signifiant l'interdiction de sortie du territoire, a-t-on précisé de même source.

Ouargla

L'amélioration du service public, une priorité pour assurer une bonne prise en charge du citoyen

Dans le cadre d'un programme novateur visant à moderniser la sécurité sociale, le secteur a engagé des mécanismes pour la numérisation et la digitalisation des prestations au niveau de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), notamment la carte électronique Chifa

L'amélioration du service public constitue une priorité majeure pour assurer une bonne prise en charge des citoyens, a affirmé à Ouargla le directeur de la Régulation au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Boudiaf Mohamed Charafeddine. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection d'une délégation ministérielle composée de directeurs centraux du secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale dans la wilaya d'Ouargla, il a mis l'accent sur l'importance d'une amélioration du service public afin d'assurer une bonne prise en charge des citoyens et de répondre au mieux à leurs doléances. Cette visite de terrain a pour but de s'enquérir du fonctionnement des différents organismes sous tutelle dans cette wilaya du Sud-Est du pays, notamment en ce qui concerne la qualité et les conditions dans lesquelles sont offertes les prestations aux citoyens, a-t-on ajouté. Dans le cadre d'un programme novateur visant à moderniser la sécurité sociale, le secteur a engagé des mécanismes pour la numérisation et la digitalisation des prestations au niveau de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), notamment la carte électronique Chifa permettant de faciliter les prestations de remboursement de la sécurité sociale à ces utilisateurs, a souligné le responsable.

«Par rapport à cela, nous avons constaté au cours de notre visite des coupures de la transmission de données, en raison de certains problèmes techniques», a-t-il encore fait savoir, ajoutant que «des décisions ont été prises pour lever toutes les contraintes influant négativement sur la qualité du service public». S'agissant de la prise en charge des préoccupations des personnes sans emploi, Boudiaf a insisté sur l'importance de la transparence dans le processus de recrutement et de la gestion du dossier de l'emploi dans cette wilaya du Sud. Le nombre de placements a enregistré une hausse «sensible» en 2018, par rapport à l'année 2017, dans la wilaya de Ouargla, ont estimé des cadres locaux de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). 2391 placements ont été réalisés durant l'année 2018 contre 1689 en 2017, alors qu'un total de 949 autres a été enregistré depuis le début de l'année en cours, a-t-on précisé. Parallèlement, le nombre de personnes sans emploi affiliées a atteint les 60 880, dont plus de 24 000 sans qualification et 13 075 universitaires, selon la même source. Au terme de cette visite, la délégation ministérielle a tenu une rencontre au siège de la wilaya, en présence des cadres locaux du secteur, pour leur permettre de soulever leurs préoccupations à caractère professionnel.



Biskra

Caravane médicale de solidarité à Sidi Khaled dédiée aux malades des régions enclavées



Une caravane médicale de solidarité pour la prise en charge des malades issus des régions enclavées est arrivée jeudi à la commune de Sidi Khaled (105 km à l'ouest de Biskra) dans le cadre de la concrétisation du programme sanitaire de solidarité, a indiqué le directeur de wilaya de la Santé, Mohamed Layab. Des consultations médicales sont au menu de cette initiative menée par un staff médical composé de professeurs spécialisés en pédiatrie, médecine interne, maladies respiratoires, psychiatriques et en chirurgie générale, a précisé le même responsable, ajoutant que ces médecins sont venus des établissements hospitaliers de Ouargla et autres structures de santé de la wilaya de Biskra. Cette opération de solidarité ciblera les malades issus de milieux démunis, a fait savoir le même responsable. S'inscrivant dans le cadre de la généralisation des prestations sanitaires au profit de nomades notamment, cette

initiative de solidarité a été marquée en son 1^{er} jour par la réalisation de consultations médicales et traitements pour les malades des villages des communes de Sidi Khaled et El Besbès avant de se rendre, le lendemain dans les localités enclavées de la commune de Ras El Miâd. Les malades ciblés bénéficieront au titre de cette initiative de solidarité de consultations médicales et opérations chirurgicales, a souligné la même source, précisant que des conseils et orientations médicales et de prévention seront données par les spécialistes à la tête de cette caravane. Cette initiative de solidarité de deux jours est organisée en collaboration avec la Direction de l'administration locale (DAL), les services de wilaya de la santé et l'instance nationale de promotion de la santé et la promotion de la recherche (section Ouargla) avec la participation de 7 professeurs et médecins spécialistes, selon les organisateurs.

Tamanrasset

Élection d'un nouveau président de l'Assemblée populaire de wilaya

Un nouveau président à la tête de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tamanrasset, Maghili Alouandri, d'obédience AHD 54, a été élu, ce lundi, par 22 membres sur les 35 que compte l'APW. Il remplace l'ex-APW, Abdellah Moulay Baradai, qui avait, rappelons-le, démissionné de ce poste en mai dernier. L'urne a donc souri à Alouandri qui a largement devancé les deux autres candidats à la présidence de l'APW, Ahmed Hamad Zounga (FLN) et Boudjemaâ Ballaou (El Moustaqbel). Ces derniers ont eu respectivement 5 et 7 voix lors de cette élection marquée par l'absence du président sortant. À l'issue du vote, un ouf de soulagement a été dégagé par l'ensemble des membres de l'APW qui sont appelés à se mobiliser pour relancer la dynamique de développement qui, faut-il le signaler, est au point mort. Ce faisant, on a estimé impératif de

dépasser les conflits partisans et de placer l'intérêt général au-dessus de toute autre considération. Leur message était clair : mettre fin au communautarisme ainsi qu'aux différends ethniques et politiques qui minent l'assemblée depuis son élection en novembre 2017. «Il est temps de fédérer nos efforts et valoriser nos compétences pour parvenir à sortir la wilaya de sa léthargie et, du coup, relancer tous les projets de développement qui lui ont été accordés», souhaite Kenou Badi, membre de ladite APW. Par ailleurs, il convient de rappeler que la démission l'ex-APW, issu du RND, a été motivée par le manque de cohésion dans la composante de l'assemblée et par l'ambiance électrique qui y règne suite au différend qui aura opposé ses membres, issus de 7 formations politiques, après l'installation de ses différentes commissions.

Tindouf

Réception prochaine de nouvelles structures relevant de la Justice et de la Sûreté

De nouvelles structures relevant des secteurs de la Justice et de la Sûreté nationale vont être réceptionnées cette année dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya. Le nouveau siège de la cour de justice, dont le gros œuvre a été achevé, les travaux secondaires sont à 95% et les aménagements extérieurs et raccordements aux VRD à 45%, sera livré avant la fin de l'année en cours, d'après les explications fournies par les chargés du projet au wali de Tindouf lors de sa récente inspection du projet. Couvrant une superficie de 8000 m², dont 4230 m² bâtis, le projet comprend trois salles d'audience, des salles de réunions, une quinzaine de bureaux et autres servitudes, en plus de trois résidences pour les magistrats, ont précisé les responsables de la Direction du logement et des équipements publics. La Sûreté nationale réceptionnera bientôt, pour sa part, le siège de la sûreté de wilaya, actuellement en voie de finalisation de ses travaux secondaires, ainsi qu'un centre médico-social, réalisé à 95% et regroupant, notamment des salles de soins et de contrôle médical, une pharmacie et un pavillon administratif. Elle réceptionnera aussi, avant la fin de l'année, un cénatorium pour les éléments du corps de la Police, dont les travaux de réalisation sont à 85% d'avancement, a-t-on aussi fait savoir.

Apple commence à vendre des kits de suivi du diabète dans ses Store



Cela fait longtemps que l'on sait Apple intéressé par la surveillance du diabète et de la glycémie. Aujourd'hui, la marque à la pomme commence à vendre des kits de suivi du diabète dans ses Store. Mesurer sa glycémie est une opération

assez contraignante, et désagréable, parce qu'il est nécessaire de prélever un peu de sang. Plusieurs rumeurs évoquaient le fait que Apple travaillerait sur une méthode non invasive de suivi de la glycémie et que celle-ci pourrait

être intégrée dans son Apple Watch. Il faudra probablement encore un certain temps avant que la technologie ne soit disponible dans les montres à la pomme mais cela n'empêche pas la firme de Cupertino d'explorer des options alternatives. Le géant américain commence à vendre des appareils de suivi du diabète dans ses Apple Store. Les clients intéressés peuvent retrouver certains produits comme One Drop. Si Apple vend ces appareils, c'est aussi, et surtout, parce qu'ils offrent une intégration complète avec l'iPhone et l'Apple Watch. Le prélèvement sanguin est toujours nécessaire, malheureusement, mais One Drop espère que son design rendra l'opération plus sympathique. La lecture des données peut aussi être synchronisée avec l'application Santé embarqué sur l'iPhone, de quoi permettre de conserver un historique. À montrer au médecin en cas de besoin, par exemple. Le kit One Drop est vendu 69,95\$, avec une année de coaching gratuite par un éducateur certifié en gestion du diabète. Il y a aussi un service d'abonnement tiers permettant aux clients de recevoir des bandes de test – nécessaires pour utiliser l'appareil.

Google brevète un smartphone pliable avec quatre écrans

Les smartphones pliables ne sont qu'à leur genèse. Pour l'heure, les constructeurs n'ont pas encore trouvé le form factor idéal et s'essaient à différents designs. Google réfléchit aussi à l'idée. Le design le plus évident pour un smartphone pliable à l'heure actuelle est celui d'un téléphone qui s'ouvre et se ferme comme un livre. C'est le design choisi par Samsung et Huawei pour leurs appareils qui seront bientôt commercialisés. Google, de son côté, semble avoir poussé l'idée plus avant. Dans un brevet découvert par LetsGoDigital, le géant décrit un appareil pliable équipé de pas moins de quatre écrans. Comme vous pouvez le voir dans le schéma ci-dessus, chacun de ces écrans agit comme les pages d'un livre que vous pouvez tourner à loisir. Difficile d'imaginer l'usage d'un tel appareil ni même le potentiel d'un tel design. A fortiori quand on a aucun prototype fonctionnel sous la main. Toujours est-il que le brevet met en avant de nouvelles pistes d'utilisation pour les écrans flexibles. Nul doute que les designs devraient rapidement devenir moins conventionnels grâce à cette technologie. Comme toujours avec les brevets, rien ne saurait garantir que Google ait l'intention d'en faire un produit fini. Ce que l'on sait en tout cas, c'est que Google explore la technologie des écrans pliables.

40 000 applications Android polluent le Play Store

Entre contrefaçons et malwares, plus de 40 000 applications Android polluent le Play Store et deviennent un vrai casse-tête pour Google. Bien que filtrées à l'entrée du Play Store, des milliers d'applications passent entre les mailles du filet. Selon une étude, plus de 40 000 sont potentiellement néfastes aux utilisateurs. Malgré un système d'épuration établi par Google, une étude réalisée par des chercheurs de l'Université de Sydney et du CSIRO's Data61 démontre que plus de 40 000 applications ne devraient pas avoir leur place sur le Play Store, et représentent pour les usagers une menace potentielles. En effet, malgré le filtrage et les tests auxquels sont soumis les applications avant de se voir autoriser à intégrer le Play

Store, il apparaît que fourmillent sur ce service des applis parasites ou factices comme Free Flow, Hill Climb Racing ou Games Temple Run dont l'unique but est de dérober vos données personnelles. Si cette pratique peut hélas paraître courante étant donné le volume d'applications exploitant vos données personnelles en respectant les formes, c'est à dire avec votre autorisation, il n'en demeure pas moins que dans le lot certains malwares sont plus problématiques, comme FakeApp.KP qui peut s'approprier vos codes secrets bancaires lorsqu'il vous sont transmis par SMS. Près d'un million d'applications du Play Store ont ainsi été analysées, un travail qui soit dit en passant aura pris deux ans, ce panel ayant révélé 10% d'entre elles

comme débouchant sur un usage abusif des données personnelles, lorsqu'il ne s'agissait pas tout bonnement de lignes de codes nuisibles. On trouve sur le Play Store des milliers d'applications œuvrant sous la couverture de célèbres licences telles que Pokemon, Fruit Ninja, ou des copies de réseaux sociaux, dont environ 49 milles ne sont en réalité que des copies attractives dont l'objectif est plus ou moins assumé. Notons que le filtrage auquel sont soumises ces applications a depuis été durci, les rejets exprimés par Google ayant augmenté de 55%. Parallèlement, les suspensions concernant celles déjà présentes sur le Store ont quant à elle augmenté de 66%.



Qwant Maps arrive en bêta pour faire face à Google et protéger vos données personnelles

Afin de proposer une alternative aux géants de la cartographie que sont Google Maps et Here WeGo (ex Nokia HERE), le français Qwant a lancé ce jeudi son propre service. Baptisé logiquement Qwant Maps, il promet notamment une protection de la vie privée et des données personnelles. Après une version alpha lancée en décembre dernier, Qwant Maps, le service de cartographie du moteur de recherche français, est désormais disponible en bêta pour tous. Le service repose notamment sur les données cartographiques collaboratives d'OpenStreetMap, et sur l'interface OpenMapTiles. Il intègre différentes fonctionnalités comme les itinéraires en voiture, à pied ou à vélo, mais pas en transport en commun, ainsi que certaines informations pour les lieux importants comme les musées, les restaurants, les écoles ou les monuments. Outre l'aspect pratique, Qwant Maps a surtout pour intérêt de protéger la vie privée des utilisateurs. Bien évidemment, pour se géolocaliser, le service utilise le GPS du smartphone, mais l'entreprise française assure ne pas conserver les données des utilisateurs : « Qwant ne stockera pas vos informations de



géolocalisation. Nous ne voulons pas connaître vos allées et venues ». En cela, Qwant s'oppose frontalement à Google Maps qui utilise ces données et les conserve pendant plusieurs mois. Ce jeudi, Google a d'ailleurs enfin lancé la suppression automatique des données de géolocalisation sur Google Maps. Pour ceux qui ne souhaiteraient pas communiquer leurs données à Qwant, le service français a par ailleurs lancé un outil baptisé Masq. Celui-ci —

disponible en alpha — vous permet de stocker vos données de géolocalisation et de recherche en local avec chiffrement. De quoi personnaliser vos données en ajoutant par exemple vos lieux de travail ou de domicile, sans même que Qwant n'y ait accès sur ses serveurs, comme l'explique NextINpact. Pour l'heure, Qwant Maps n'est disponible qu'en version bêta sur navigateur, aussi bien sur PC que sur smartphone. Aucune application n'a été annoncée.

Apple Music revendique plus de 60 millions d'abonnés payants

Si Spotify règne en maître sur le monde du streaming musical, Apple Music continue de progresser. Le service de la firme de Cupertino revendique aujourd'hui plus de 60 millions d'utilisateurs payants. En terme de nombres d'abonnés total, il est difficile de faire mieux que Spotify, le service existe depuis plus longtemps et propose une offre gratuite, ce qui aide évidemment à augmenter la base d'utilisateurs. Sur les seuls abonnés payants, par contre, Apple Music refait son retard très rapidement. Interrogé par Numerama, le directeur d'iTunes Eddy Cue confirmait qu'aujourd'hui Apple Music comptait plus de 60 millions d'abonnés payants. Rien de très difficile pour Apple puisque Apple Music est installé dans tous les appareils iOS. Il suffit d'activer un abonnement pour commencer à en profiter. Ce qui simplifie considérablement le processus. Pour les services de streaming tiers, les utilisateurs doivent télécharger l'application et créer un compte. Avec l'application préinstallée, c'est clairement facilité. Pour replacer les chiffres dans leur contexte, aux dernières nouvelles, en Avril, Spotify déclarait compter environ 100 millions d'abonnés payants. Apple n'a pas encore atteint Spotify mais le géant de Cupertino est clairement sur la bonne voie, d'autant que les chiffres ne cessent de grimper. Apple devrait aussi revoir totalement la manière dont les utilisateurs accèdent à Apple Music dans la prochaine mise à jour majeure de macOS, Catalina. L'application iTunes va en effet être démantelée, il y aura une application Music dédiée. L'on y retrouvera sa bibliothèque musicale locale ainsi que Apple Music dans une interface plus simple et plus épurée.

La meilleure heure pour petit-déjeuner ?

Le matin, le petit-déjeuner est primordial pour bien attaquer la journée. Le problème, c'est qu'on ne sait jamais quand il faut le prendre et que selon notre emploi du temps, cet horaire change tous les jours de la semaine. On fait le point pour tirer les meilleurs bénéfices du petit-déjeuner. Quand on travaille, il est tentant de prendre son petit-déjeuner avant de partir au bureau ou alors en y arrivant. Mais dans ce cas, comment faire le week-end, quand on veut faire une grasse matinée et qu'on émerge seulement à midi ? Car ce détail est très important. «L'heure à laquelle vous mangez est tout aussi important que ce que vous allez manger», assure Theresa Shank, diététicienne au site Women's Health. Le petit-déjeuner a pour rôle de booster votre métabolisme pour la journée. «Une fois qu'il est réveillé, notre corps a besoin de sortir de son état de jeûne, qu'il a subi durant la nuit», indique-t-elle. C'est pour cette raison qu'elle recommande de

manger dans les deux heures qui suivent votre réveil. Et peu importe si vous vous levez à six heures du matin ou à onze heures du matin. Vous devez absolument manger durant cette période-là, pour éviter un dérèglement de votre taux de glycémie. Celui-ci permet de réguler votre appétit et lorsqu'il se dérègle, cela peut déclencher une envie de surconsommation de nourriture. Cependant, si vous souffrez de diabète, il est encore plus important de stabiliser votre taux de glycémie. Ainsi, essayez de limiter la durée entre votre réveil et votre petit-déjeuner et essayez de manger dans l'heure qui suit. Si vous n'aimez pas manger le matin. Rassurez-vous, vous êtes loin d'être la seule personne dans ce cas-là. Beaucoup de gens n'ont pas envie de manger quand ils se lèvent, même deux heures après leur réveil. Pourtant, vous devez être consciente que la meilleure chose à faire pour votre organisme est de vous forcer un petit peu. Comme

l'indique le site Women's Health, en sautant le petit-déjeuner, vous vous exposez à un plus grand risque de diabète. De plus, votre corps et votre cerveau seront tout deux en manque d'énergie pour débiter la journée, ce qui pourrait ralentir votre métabolisme. Vous pouvez tout d'abord commencer par boire un grand verre d'eau, pour bien vous hydrater. Ensuite, mangez un petit en-cas qui vous donne envie : un yaourt, un oeuf dur, un fruit, une tranche de pain. De plus, avec le temps, votre corps va finir par s'habituer et le petit-déjeuner deviendra une véritable routine.

Comment faire si vous devez aller au sport ?

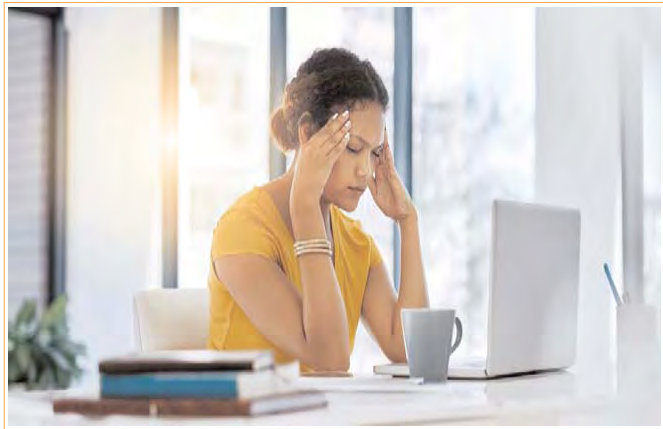
Si vous avez l'habitude de faire votre sport le matin, dès le réveil, la question se pose : faut-il faire prendre son petit-déjeuner avant ou après son entraînement. Et bien c'est simple, cette fois-ci, c'est à



vous de choisir ! En effet, si vous mangez juste avant d'aller faire votre sport, vous risquez de vous sentir ballonnée durant tous vos exercices. Pourtant, certaines personnes préfèrent prendre des forces avant de se dépenser. Surtout, ne vous stressiez pas. C'est

à vous de déterminer ce qui est bon pour vous. Si vous vous sentez mal, mangez directement la moitié d'une banane pour retrouver des glucides. «En général, je recommande toujours de manger dans un délai de deux heures, avant ou après le sport», indique la nutritionniste.

Quelle alimentation privilégier pour lutter contre la migraine?



La migraine appartient à la grande famille des maux de tête et touche plusieurs millions de personnes. Si les causes sont complexes et difficiles à identifier, des traitements médicaux de fond soutenus par une hygiène de vie et une alimentation bien choisie soulageraient. Les migraines peuvent avoir plusieurs origines. Il est important de faire pratiquer un « bilan chez un médecin spécialiste de la migraine pour identifier la cause de la migraine » afin de la traiter justement. Parmi les facteurs déclenchants les plus fréquents, on compte l'alimentation. A ce titre, certaines évictions et recommandations méritent d'être entendues. Quelque ce soit la cause de la migraine, la douleur s'accompagne d'un état inflammatoire qui peut s'exprimer par une mauvaise circulation des vaisseaux sanguins qui favorise la propension à la rétention d'eau. Il devient logique pour agir de rééquilibrer son régime alimentaire en évitant les plats trop salés et trop sucrés. Les bons gestes : Eviter de sauter, zapper la junk food, attention à l'alcool très sucré qui retient l'eau, oublier les sodas beaucoup trop sucrés,

les pâtisseries et les jus sucrés. Compenser un repas trop salé de type pizza avec une laitue riche en potassium par exemple pour contrebalancer les effets du sel. Il est aussi recommandé de boire beaucoup d'eau, pour favoriser l'équilibre hydrique de l'organisme. Et plus précisément, de l'eau minérale, riche en magnésium facilitant le drainage et le transit. On peut aussi s'aider de phytothérapie (pissenlit, artichaut, ...) qui drainent et boostent la detox. Bien vu aussi en cuisine pour apporter du goût à une cuisine non-salée de jouer avec les herbes : persil, thym...

Un régime alimentaire qui suit des règles de bon sens

Pour lutter contre la migraine, il convient donc de surveiller son alimentation. Des règles de bon sens nécessaires mais pas suffisantes. Si elles peuvent en effet, avoir un impact, ce sera évidemment toujours en soutien et en complément à un traitement médical de fond ». Miser sur des protéines animales telles que crustacés et poissons riches en oméga 3 reconnus comme étant des anti-inflammatoires et anti-douleurs naturels, mais aussi des protéines végétales trouvées dans le tofu et les légumineuses du type flageolet, pois chiches et les oléagineux, qui ont tout bons. Riches en oligo-éléments, ils sont aussi riches en fibres donc régulateurs de glycémie qui évitent la montée du fameux pic et le grignotage. Les crudités et des fruits en desserts sont à privilégier car crus donc riches en antioxydants. Le café est quant à lui une aide pour ceux qui l'aime noir, des crises de migraines. Bourré d'antioxydants, il est un vasoconstricteur qui régularise la taille des vaisseaux dilatés par l'inflammation et peut aider à faire céder certaines crises. Mais on ne boit évidemment pas 10 tasses par jour pour ne pas dépasser son seuil d'excitant. Le café est cependant intéressant quand on est migraineux, à raison de ne pas dépasser 3-4 tasses par jour, à chacun son dosage. Bien vu aussi de ne pas dîner trop tard ni trop copieux. Il faut respecter un intervalle de 3 heures de digestion entre la fin du dîner et le coucher afin de favoriser un sommeil récupérateur et le drainage au cours de la nuit.

Pour éviter les risques de cancer, mangez sainement

Nous savons tous que la santé passe parce ce qu'on a dans nos assiettes, mais une nouvelle étude vient de confirmer – s'il était besoin – que bannir la junk-food de votre alimentation est la solution pour éviter les maladies. Et l'étude publiée dans PLOS Medicine met l'accent sur le fait qu'une nourriture riche en sel, sucre et graisse augmente les risques de cancer du système digestif. Les chercheurs ont étudié les choix alimentaires listés par près d'un demi million d'Européens. La British Food Standards Agency a établi une échelle calculant le taux de graisse, de graisse saturée, de sucre et de sel dans les aliments, classés en trois couleurs : rouge, ambre et vert. Par exemple, les aliments comme les gâteaux, les biscuits, les lasagnes, le ketchup et les aliments transformés sont considérés comme les moins sains, donc avec une étiquette rouge. Les personnes mangeant le plus souvent les aliments les moins sains avaient 11% de risques en plus de développer un cancer, comparé à ceux qui avaient un régime alimentaire sain. Les choix alimentaires des sujets ont montré un impact significatif sur les cancers digestifs, avec de plus forts taux de maladie au niveau du colon, de l'estomac et de la trachée digestive chez tous les sujets. Dans cette grande cohorte européenne venant de plusieurs nations, ceux qui consomment généralement des produits avec une faible qualité nutritionnelle sont les plus à risques de développer un cancer, a conclu la recherche menée par les scientifiques.

Comment garder sa maison au frais

L'été s'installe cette semaine et les températures pourraient augmenter de manière significative. Difficile de supporter cette chaleur au quotidien, en particulier à l'intérieur. Heureusement, quelques astuces vous permettront d'éviter à la chaleur de pénétrer dans la maison, de faire baisser la température de quelques degrés ou encore de mieux supporter la chaleur.

Fermer ses volets et ses fenêtres

C'est une technique connue de tous et certainement la plus économique. Le matin, avant de partir au travail, prenez le temps de fermer toutes vos fenêtres et volets pour empêcher la chaleur de pénétrer. Cependant, il est bon de rappeler que des volets fermés en plein été ne conservent en aucun cas la fraîcheur dans un intérieur si les fenêtres ne sont pas elles-mêmes fermées. En effet, les volets fermés filtrent les rayons du soleil mais n'empêchent pas la chaleur de rentrer. Il faut donc bien penser à garder ses fenêtres et ses volets clos lorsque le soleil commence à taper. Dans l'idéal, cette technique est à suivre tôt le matin (à partir de 06h00/07h00) et ce jusqu'aux derniers rayons de soleil (21h00/22h00). Fermer les volets et les fenêtres est notamment très important pour les pièces qui sont directement exposées plein Sud. Si vous ne possédez pas de volets, les rideaux peuvent servir de barrage pour filtrer les rayons du soleil.

Aérer tôt le matin et tard le soir

Cette astuce célèbre reste de loin la plus efficace. Lorsque le jour se couche, les températures commencent en effet à baisser et il ne vous reste plus qu'à ouvrir grand vos fenêtres. Le but ? Créer des courants d'air d'une pièce à l'autre. C'est une bonne méthode pour

être sûr de passer une bonne nuit sans bouffée de chaleur. Aérer le matin permet également de laisser un maximum de fraîcheur entrer dans la maison avant les heures chaudes. Et dès que les premiers rayons de soleil font leur apparition, n'oubliez pas de fermer vos fenêtres.

Mettre votre climatiseur, rafraîchisseur d'air ou ventilateur en route

En terme de solution rapide et efficace, on ne peut pas faire mieux que le climatiseur. Le rafraîchisseur d'air, qui présente une réserve dans laquelle on place des glaçons, est aussi idéal pour faire le plein de fraîcheur. L'air diffusé est ainsi plus frais et permet de gagner un ou deux degrés en fonction de la taille de la pièce. A noter : concernant la climatisation, s'il est un peu tard pour installer un système complexe, un climatiseur mobile peut être envisagé pour gagner en confort mais cela a un certain coût. Il faudra trouver alors une sortie pour le tuyau afin qu'il évacue l'air chaud de la pièce.

Éteindre et débrancher tous les appareils électroménagers

Du côté de la cuisine, éteignez et débranchez tous les appareils en veille que vous n'utilisez pas afin d'éviter la surchauffe. Le four par exemple, lorsque vous préparez un plat, génère beaucoup de chaleur. Et même si la porte reste fermée après avoir cuisiné, la chaleur se dégage quand même. Il vaut mieux donc se contenter de plats froids (salades, soupes froides) afin de ne pas utiliser vos plaques, votre four ou votre machine-vapeur. Si vos appareils sont

placés en plein soleil, déplacez-les pour éviter tout risque de surchauffe.

Placer une serviette humide devant votre ventilateur

Un ventilateur s'avère parfois utile, mais il ne fait que circuler l'air ambiant. Alors qu'une serviette mouillée devant un ventilateur permet d'augmenter son efficacité en diffusant de l'air frais. Mieux encore : disposez, toujours devant votre ventilateur, des bouteilles en plastique d'eau glacée. Grâce à l'évaporation générée, l'air vous semblera plus respirable en quelques minutes.

Étendre vos vêtements à l'intérieur

En s'évaporant, l'eau a tendance à humidifier l'atmosphère et rafraîchir la pièce. Envisagez alors de faire sécher votre linge en intérieur, près de fenêtres fermées. Vous pourrez aussi suspendre des serviettes ou draps humides à vos portes et fenêtres. N'oubliez pas de les pulvériser régulièrement d'eau pour gagner jusqu'à 2 °C !

Peindre la façade de la maison de couleur claire

Personne n'y pense, et pourtant cette solution pourrait changer votre vie durant l'été. Certains matériaux renvoient en effet la chaleur et les rayons du soleil, comme la pierre, le plâtre, la chaux et la peinture claire. Si vous envisagez de repeindre vos murs, choisissez donc plutôt des couleurs claires comme le blanc, le beige, le jaune, l'orange et le rouge clair. Cette solution fait office de barrage contre les rayons du soleil. Cela ne vaut évidemment pas une véritable isolation thermique des murs mais cela peut néanmoins être utile pour perdre quelques degrés non négligeables pour respirer.

Musique

Hommage appuyé à Meriem Fekkaï à l'Opéra d'Alger

Un florilège de chants puisés dans le répertoire de Meriem Fekkaï et interprétés par Lila Borsali, Nadia Benyoucef et Nerdjess, a marqué cette soirée-hommage dédiée à l'une des chanteuses les plus admirées de son temps dans l'Algérois

Un hommage posthume a été rendu, jeudi soir, à Alger, à Meriem Fekkaï (1889-1961), icône du M'samaa, un genre musical algérois exclusivement féminin. Organisé à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih par la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, l'hommage se voulait une reconnaissance à l'apport de cette chanteuse à la musique algérienne traditionnelle, notamment le hawzi et l'aroubi algérois, deux dérivés de la musique andalouse très présents, notamment lors des cérémonies de mariage et autres événements festifs. Un documentaire biographique consacré à la vie et au parcours de Meriem Fekkaï a été projeté en présence de membres de la famille de l'artiste, distinguée à titre posthume par la remise d'un trophée honorifique. Un florilège de chants puisés dans le répertoire de Fekkaï et interprétés par Lila Borsali, Nadia Benyoucef et Nerdjess, a marqué cette soirée-hommage dédiée à l'une des chanteuses les plus admirées de son temps dans l'Algérois. Accompagnées par l'Orchestre de l'association

Cordoba d'Alger sous la direction de Naguib Kateb, les trois chanteuses ont déroulé un répertoire revisitant des chansons ayant rendu célèbre Meriem Fekkaï, dans une ambiance d'émotion et de nostalgie parmi les fans de cette chanteuse et aussi danseuse. Native de Biskra en 1889, Meriem Fekkaï a marqué de son empreinte la musique algérienne classique à laquelle elle a légué un répertoire musical riche et varié. Inspirée de Maâlma Yamna et Cheikha Tetma, autres grandes voix du M'samaa, Meriem Fekkaï a repris le flambeau pour en devenir une des légendes de ce genre en se distinguant des autres par une interprétation à l'unisson avec sa troupe musicale féminine qui comptait parmi ses membres Fadhila D'ziria à ses débuts. La chanteuse s'intéressa également à la danse en entamant une carrière dans cet art à l'occasion des fêtes familiales et des spectacles organisés par Mahieddine Bachetarzi. Meriem Fekkaï s'est éteinte en 1961 à l'âge de 72 ans à Alger.



Musique - Tissemsilt Célébration vendredi à Theniet El Had du genre musical chaâbi

La 3^e édition des journées de la chanson chaâbi a débuté, ce vendredi, à Theniet El Had (Tissemsilt), sous le slogan : «Le chaâbi sous l'ombre des cèdres», a-t-on appris, jeudi, des organisateurs. Cette manifestation initiée par la Direction de la culture, en collaboration avec l'association «El Wissal» de la ville-hôte, verra la participation de plusieurs artistes de ce genre musical, à l'instar de Boutchiche Mustapha de Sétif, Guettafa Rachid de Mostaganem et Kamel Belkhiret de Blida, a-t-on appris du directeur de wilaya de la Culture, Mohamed Dahel. La cérémonie d'ouverture sera marquée par une soirée animée par des jeunes membres de l'association et un hommage qui sera rendu au chantre du chaâbi Kamel Bourdib. Le programme comporte une 2^e soirée artistique au centre culturel de Theniet El Had, une conférence intitulée «Réalité de la chanson chaâbi en Algérie», que donnera le directeur de l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC), Abdelkader Bendaamache.

Spectacle 1^{er} rencontre en improvisation théâtrale à Oran

L'association culturelle «El Amel» d'Oran a initié une rencontre en improvisation théâtrale, présentée comme étant la première au niveau national, a-t-on appris, jeudi, du président d'association. Cette rencontre est animée par deux troupes créées par l'association dans le cadre des ateliers de stage sur l'improvisation, lancé le 10 juin en cours et qui se poursuivra jusqu'au 14 juillet avec la participation de 30 jeunes, a indiqué le dramaturge Mohamed Mihoubi. Cette expérience, qui s'est déroulée mercredi soir sur la scène du théâtre du conservatoire musical Ahmed-Wahby par deux troupes en compétition suivant la méthode en vigueur. L'association «El Amel» œuvre, à travers cette ini-

tiative, à fonder la ligue des troupes de théâtre d'improvisation pour organiser des rencontres visant à développer les compétences des comédiens et à créer une ambiance de compétition. A noter que la rencontre n'a besoin ni d'un auteur ou d'un réalisateur. Les comédiens jouent devant un jury. Les sujets de ce jeu à caractère sportif sont choisis par le public, a-t-on fait savoir. Cette initiative vise à attirer le public vers les salles de spectacles, surtout que le théâtre connaît une réticence du public ces dernières années, a-t-on souligné. L'association «El Amel» a organisé un spectacle d'improvisation *El Kechfa* en 2007, mais pas sous forme de compétition.

Publications Zine Bakhouch présente son roman «Double jeu» à Khenchela

L'écrivain Zine Bekhouch a présenté, jeudi, à la bibliothèque de Khenchela son nouveau roman *Double jeu* dans le cadre des activités hebdomadaires de cet établissement culturel. Natif de la commune de Babar, cet universitaire spécialisé en urbanisme et établi en France, a précisé que son roman de 214 pages lui a nécessité trois ans d'écriture pour prendre sa forme finale.

Le roman, écrit en français et qui tient le lecteur en suspens, raconte, a indiqué l'auteur, l'histoire de deux sœurs jumelles, Katia et Sara qui se ressemblent comme deux gouttes d'eau à l'exception du fait que la première est sourde-muette. Le développement de l'histoire force Sara à prendre l'identité de sa sœur dans son poste de travail et fait semblant de ne pas entendre alors que rien ne lui échappe.

Lors de la cérémonie de vente-dédicace, suivi d'un don de livres fait par le romancier à la bibliothèque de Khenchela, Zine Bakhouch a indiqué qu'il participera avec *Double jeu* à la prochaine édition du Salon international du livre d'Alger. Bakhouch a publié deux précédents romans *L'enfant des Aurès* (2014) et *De là, on voit Alger* (2015).



Sahara occidental

Est-ce que l'année 2019 marque une nouvelle étape pour l'UE ?

La vérité est que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et séparés ; le Maroc n'a aucune souveraineté sur le territoire du Sahara occidental ; le Maroc est puissance militaire occupante pour toute activité sur le territoire, il faut le consentement du peuple du Sahara occidental Maître Gilles DEVERS, avocat du Front Polisario, a bien voulu répondre à des questions ce 25 juin 2019 relatives au comportement marocain à l'égard du Sahara occidental. Cet éminent juriste qui mène depuis des années la bataille juridique aux côtés du Front Polisario, auprès de l'UE est très optimiste quant à la situation juridique en ce mois de juin 2019.

La situation pour lui est claire le Maroc est puissance occupante, le Sahara occidental est un territoire distinct du Maroc. Le nouveau Parlement européen qui vient d'être élu devra en toute urgence en tenir compte. Oui, incontestablement, car à la suite des actions entreprises par le Front Polisario, et des décisions de la Cour de justice de l'Union européenne de 2016 et 2018, les dirigeants européens ont dû constater que leur système d'appui à la colonisation marocaine par «l'application de facto» n'avait aucune valeur et ils ont donc cherché par deux nouveaux accords 2019 - accord d'association et accord de pêche - à donner une régularité à leur politique. Mais cette revendication par le droit interne marocain est bloquée par le droit international. Il faut bien rappeler qu'aucun État dans le monde n'a reconnu la souveraineté du Maroc sur le territoire Sahara, ce dans la mesure où ce territoire est, depuis 1963, classifié par l'ONU «territoire non-autonome», c'est-à-dire territoire à décoloniser avec un peuple qui doit exercer son droit à l'autodétermination. Comme le Maroc avait déjà des revendications annexionnistes, l'Assemblée générale de l'ONU avait saisi pour avis la Cour internationale de justice, qui s'était prononcée en 1975. Et la Cour avait confirmé qu'il y a bien un peuple du Sahara occidental qui doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination dans le cadre d'un référendum. On connaît la suite : dans le contexte de la guerre froide, comptant sur le soutien des puissances occidentales, Hassan II a ouvertement violé les actes de l'ONU et cet avis de la Cour. Depuis cette date, c'est la colonisation. Il n'y a que le Maroc pour dire que c'est une affaire marocaine...

Alors que ces données sont bien connues, comment se sont positionnés les dirigeants européens ?

Le choix politique a été de faire converger les intérêts du Maroc à tirer profit des richesses du territoire et ceux des puissances occidentales qui trouvent là une terre favorable pour les investissements des grandes entreprises, bénéficiant de conditions très avantageuses à partir du moment où elles financent la colonisation. Pour permettre l'activité économique, il fallait un habillage juridique, et cela a été l'invention de «l'administration de facto». Pendant ces décennies, l'Union européenne passait un accord avec le Maroc, et cet accord était ensuite appliqué de facto sur le territoire du Sahara occidental.

À quoi correspond ce régime de facto en droit international ?

À rien. C'était une pure invention. La seule réalité juridique est que le Maroc est puissance militaire occupante, et que, selon le droit international séculaire, la puissance occupante n'a aucun droit pour transformer la structure du territoire, y transférer sa population et exploiter les ressources naturelles comme si c'était les siennes. Le droit international prohibe la conquête du territoire par la force armée, car c'est la première cause des guerres. L'opportunité a été que l'accord d'association de 2000 a fait l'objet d'un rehaussement en 2012, et le Front Polisario a pu agir dans les 2 mois pour attaquer cet acte devant la juridiction européenne. La Cour de justice de l'Union européenne a estimé qu'il n'était pas besoin d'annuler cet acte, car il suffisait de l'interpréter, mais elle a posé 4 principes qui sont des acquis définitifs en droit européen : Cet arrêt du 21 décembre 2016 disait tout... Dès le lendemain, le Front Polisario a contacté les dirigeants européens pour négocier un accord sur cette base.

Quelle a été la réponse ?

Il n'y a eu aucune réponse, mais une volonté politique de passer en force. Au lieu d'appliquer sereinement la décision de justice et d'expliquer au Maroc que cette décision de justice ne laissait pas d'échappatoire, les dirigeants européens ont fait le pari d'un passage en force, avec cette idée simpliste : comme l'arrêt de 2016 mettait fin au régime de l'application de facto, il fallait adopter un mécanisme d'extension explicite. C'est possible parce qu'ils ont le pouvoir et qu'ils en abusent en mépris du droit ! Comment défendre cela : on signe un accord avec le Maroc et on décide de l'appliquer sur un autre territoire qui ne relève pas de la souveraineté marocaine. Il n'y a que les colonialistes pour imaginer de tels monstres juridiques. Sur le plan juridique, le Front Polisario dénie toute valeur à ces nouveaux accords de 2019. La CJUE a mis fin à l'application de facto par application du principe de l'autodétermination et du consentement du peuple, et ces principes s'opposent tout aussi bien à une extension explicite. Pour fonder juridiquement cette extension explicite, les dirigeants européens auraient dû trouver des principes supérieurs à l'autodétermination et au consentement du peuple, ce qui n'existe pas. C'est donc une impasse.

Le Front Polisario a-t-il pu négocier ?

Non, et attention aux fausses infos : les dirigeants européens ont refusé toute



négociation avec le Front Polisario. À deux reprises, ils ont provoqué une simple consultation, très formelle d'ailleurs, plaçant le Front Polisario au rang d'une ONG. Personne ne confondra une consultation avec une ONG et des négociations avec l'organe souverain en vue d'un accord international. Pour trouver un habillage, les dirigeants européens ont remplacé la notion de «consentement du peuple» par celle de «bénéfices pour les populations»... et ce, entendu comme les populations installées par le Maroc sur le territoire occupé ! Aussi les dirigeants européens ont envoyé des délégations sur le territoire occupé pour rencontrer des responsables de l'administration marocaine et visiter les installations créées par le Maroc pour organiser la spoliation du territoire. Et ils en concluent que c'était bon pour les «populations».

Et pour la zone libérée ?

Ils ont refusé de s'y rendre malgré les invitations, et ils ont choisi de n'étendre l'accord UE-Maroc que sur la zone occupée, et pas sur la zone libérée. C'est-à-dire qu'il y a extension non pas sur le territoire, mais sur la partie occupée du territoire.

C'est donc une grosse manipulation ?

Grotesque. Pendant ces 2 ans, les dirigeants européens ont vraiment fait n'importe quoi. Il faut par exemple rappeler le cas de la députée européenne Mme Patricia Lalonde, qui dirigeait la délégation parlementaire d'enquête. Elle s'est rendue 3 jours sur le territoire occupé où elle a été reçue par les officiels marocains, pour les féliciter de leur œuvre de colonisateur. Sa pratique a été tellement abusive que les langues se sont déliées, et nous avons appris qu'elle était

financée par le lobby marocain. Elle a donc dû démissionner la veille du vote du Parlement européen. La parlementaire qui lui a succédé, pourtant de son même groupe politique, a dit qu'elle refusait de soutenir ce rapport, et qu'elle souhaitait un avis préalable de la Cour car il était impératif de respecter le droit. Les parlementaires sont passés outre, et les dirigeants ont obtenu l'accord qu'ils voulaient. Une piètre victoire, car pour valider ce procédé d'extension, le Maroc a dû signer un texte dans lequel il est dit en toutes lettres que le Maroc n'est pas souverain sur le territoire, ce qui est la justification de ce procédé d'extension. Honnêtement, ça commence à sentir la fin de partie...

Que va-t-il se passer maintenant ?

Deux recours ont été engagés l'un contre l'accord d'association, l'autre contre l'accord de pêche. Les recours sont portés par le Front Polisario qui défend son droit à plaider en justice pour le peuple du Sahara occidental. Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'interpréter l'accord, mais de demander son annulation car il a été décidé de l'appliquer sur un territoire qui ne relève pas de la souveraineté marocaine, et ce, contre la volonté du représentant du peuple sahraoui. C'est donc un débat centré sur le consentement et la souveraineté. C'est juridiquement un affrontement direct sur la question essentielle. Ce sera décisif... Tout ce qui a été fait a beaucoup compté, et l'action du Front Polisario ne se limite pas au droit européen. Mais incontestablement, cette bataille juridique a une portée particulière. D'abord, si le Front Polisario doit reconnaître sa personnalité juridique internationale pour plaider en Europe, cela va lui ouvrir les portes des chancelleries et lui laisser les mains libres pour toutes les procédures dans l'espace européen.

● Conférence sur les atteintes de l'occupant marocain au peuple sahraoui

Le siège du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a abrité, mercredi, une conférence sur les atteintes de l'occupant marocain aux droits économiques, sociaux et culturels au Sahara occidental et le rôle négatif de certains pays européens, qui, entravant le règlement du conflit, contribuent directement à faire perdurer la souffrance du peuple sahraoui. Cette conférence organisée, indique l'Agence de presse sahraouie (SPS), par le Groupe de soutien de Genève pour le Sahara occidental, a vu la participation du ministre délégué sahraoui pour l'Europe, Mohamed Sidati, ainsi que le maire de Vitoria et les ambassadeurs des pays amis du

peuple sahraoui et des activistes des Droits de l'Homme sahraouis et étrangers. Lors de cette rencontre, coïncidant avec le lancement des travaux de la 41^e session du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève, les participants ont évoqué longuement la politique de représailles que mène le régime de l'occupant marocain dans les territoires occupés de la République sahraouie, soulignant que cette politique «n'épargne aucun des droits fondamentaux du peuple sahraoui», garantis par le Droit international et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Le rôle négatif de certains pays européens qui contribuent directement à faire perdurer la

souffrance du peuple sahraoui à travers «l'entrave, de connivence avec l'occupant marocain, des efforts consentis et des solutions apportées par l'ONU qui s'efforce à mettre fin au conflit au Sahara occidental, conformément au Droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité afférentes à la question sahraouie», a également été abordé par les intervenants. À ce propos, ils ont dénoncé la politique du Maroc qui repose sur «le sabotage et la mise en échec» de toutes les solutions et propositions émanant de l'ONU et ses envoyés spéciaux au Sahara occidental», dont l'ancien président allemand, Horst Kohler, qui a dû récemment démissionner en raison

de «l'intransigeance du Maroc et son refus d'interagir avec la dynamique qu'il avait lancée, outre le rôle négatif de la France qui a exercé de fortes pressions au sein du Conseil de sécurité pour torpiller toutes les étapes franchies». Le temps fort de cette conférence a été le témoignage vivant de ce qu'endurent les civils sahraouis dans les territoires sahraouis occupés du territoire de la République sahraouie, suite à «la persistance de l'occupation marocaine dans sa politique raciste, la pratique des pires formes de violation des Droits de l'Homme et ses crimes de guerre contre les civils désarmés, en violation flagrante du Droit humanitaire

international et des articles de la 4^e Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre et en territoire occupé». Outre le représentant du Front Polisario en Suisse et au Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies, la conférence a vu la participation de délégués et ambassadeurs de pays influents en Europe, Afrique et Amérique Latine, ainsi que des représentants d'organismes et d'organisations internationales des Droits de l'Homme qui participent aux travaux de la 41^e session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies.

Ahsene Saaid /Ag.

Japon 14^e sommet du G20

L'économie mondiale et le commerce multilatéral au centre des discussions

Les travaux du 14^e sommet du Groupe des vingt (G20) ont débuté, ce vendredi, dans la ville portuaire d'Osaka au Japon, une réunion durant laquelle les dirigeants des puissances économiques mondiales devront se concentrer sur les questions relatives à l'économie mondiale, au commerce multilatéral et au développement.

Après la traditionnelle photo de famille, les 20 chefs d'Etat et de gouvernement ont entamé leurs débats, en l'occurrence sur l'économie du numérique, sous la houlette du Premier ministre du pays hôte, Shinzo Abe, entouré par les présidents américain Donald Trump et chinois, Xi Jinping. Abe a affirmé, lors de son discours d'ouverture, qu'il est «profondément» préoccupé par l'actuel environnement commercial mondial, marqué par de fortes tensions entre les grandes puissances économiques sur fond de multiplication de mesures de protectionnisme et de sanctions. «Un message fort du sommet est nécessaire pour un commerce libre, équilibré et non discriminatoire», a souligné Abe, appelant les pays du G20 à mettre en œuvre tous les moyens politiques pour stimuler l'économie mondiale et protéger le multilatéralisme. Le Premier ministre japonais a, également, exprimé son espoir de pouvoir discuter avec les dirigeants des mesures destinées à renforcer l'élan en faveur de la réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Au cours de ce sommet de deux jours, d'autres questions dont l'emploi, l'autonomisation des femmes et la santé seront abordées. Le G20 sera, en outre, l'occasion pour les dirigeants des pays membres de tenir des rencontres bilatérales en marge de cette réunion afin d'évoquer les différends existants et les moyens permettant leur résolution. Ainsi, le président américain Donald Trump a rencontré son

homologue russe Vladimir Poutine, précisant à l'issue de son entretien avoir de «très bonnes relations» avec le chef du Kremlin. Le locataire de la Maison-Blanche s'est aussi entretenu avec le président brésilien Jair Bolsonaro, avant de se réunir samedi avec son homologue chinois Xi Jinping, afin de tenter d'enrayer l'escalade commerciale et technologique entre leurs pays, qui met en péril la croissance mondiale. Washington menace de taxer la totalité des importations chinoises, ce qui serait certainement un point de non-retour entre les deux géants. La Chine dénonce, quant à elle, un «harcèlement» américain contre son économie. Le climat constitue aussi l'un des sujets difficiles du sommet, avec la possible tentative des Américains de rallier d'autres pays pour dégrader la question dans le communiqué final qui sera publié samedi. Le Brésil, la Turquie et l'Arabie saoudite sont parmi les noms d'Etats qui reviennent le plus souvent dans cette démarche, ont souligné des sources médiatiques. Créé en 1999 dans le sillage de graves crises financières, le G20 est le forum principal pour la coopération internationale sur les questions financières et économiques. Il comprend 19 pays, en plus de l'Union européenne. Ces pays sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie et la Turquie.



Afrique

La violence provoque des déplacements sans précédent au Sahel

Une recrudescence de la violence armée génère des niveaux sans précédent de déplacements forcés et d'urgences humanitaires dans la région du Sahel sur le continent africain, a déclaré un porte-parole de l'ONU. Lors d'un point de presse jeudi, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a indiqué que l'année dernière, environ un million de personnes avaient fui leur foyer en raison de la violence et de l'insécurité au Sahel, une bande semi-aride au sud du désert du Sahara. Dans le détail, a-t-il expliqué, au Burkina Faso, au Mali et dans l'ouest du Niger, il y a 5 fois plus de personnes déplacées qu'il y a un an, et le bassin du lac Tchad connaît également une nouvelle recrudescence des déplacements et des attaques. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a averti que l'insécurité ne s'est jamais propagée aussi rapidement, dans une région aussi vaste, en affectant autant de personnes. L'OCHA s'inquiète également d'un risque croissant de débordement au-delà du Sahel, dans d'autres pays africains. La violence perturbe les moyens de subsistance et aggrave l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les épidémies dans les communautés du Burkina Faso, à l'extrême nord du Cameroun, au Tchad, au Mali, au Niger et dans le nord-est du Nigeria, a noté Dujarric. Il a ajouté que l'OCHA demande un soutien supplémentaire pour assurer l'accès des populations aux services de base, ainsi qu'un financement flexible pour renforcer la capacité de résistance et s'attaquer aux causes profondes des crises de la région.

Tunisie

L'état de santé du Président Essebsi s'améliore de «façon remarquable»

La présidence tunisienne a assuré, ce vendredi, que «l'état de santé du Président Béji Mohamed Caïd Essebsi «s'améliore de façon remarquable» après son hospitalisation, jeudi, suite à «un malaise aigu», précisant qu'il devrait sortir de l'hôpital «prochainement», ont rapporté des médias locaux. Citée par l'agence TAP, la porte-parole de la présidence tunisienne, Saïda Garrach a déclaré que l'état de santé du Président Béji Mohamed Caïd Essebsi s'améliore de «façon remarquable», après son hospitalisation jeudi suite à un «malaise aigu». «Le chef de l'Etat s'est entretenu, ce matin, au téléphone avec le ministre de la Défense nationale Abdelkrim Zbidi pour s'enquérir de la situation générale dans le pays», a ajouté la porte-parole de la présidence, qui s'est exprimé dans une déclaration à l'agence tunisienne. Garrach a souligné, en outre, que le président devrait sortir «prochainement de l'hôpital». Dans un communiqué, diffusé jeudi, la présidence tunisienne avait annoncé que l'état de santé du président est «stationnaire» et qu'il subit des examens médicaux nécessaires, après son transfert à l'hôpital militaire de Tunis à la suite d'un «malaise aigu».

Accord nucléaire iranien

Les pays signataires tiennent une réunion de crise à Vienne

L'Union européenne, la Chine, la Russie et l'Iran tiennent, vendredi, une réunion à Vienne sur la préservation de l'accord nucléaire de 2015, fragilisé depuis le retrait américain, alors que l'escalade de tensions entre Téhéran et Washington ne cesse de prendre de l'ampleur ces derniers jours, ont rapporté des médias locaux. Sous la houlette de l'Union européenne, une réunion des représentants des Etats encore parties prenantes à l'accord de 2015 (Allemagne, Chine, France, Royaume-Uni, Russie) a débuté peu après 12h locales (10h GMT), ont ajouté les mêmes sources. L'Iran est représenté par son vice-ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, ont poursuivi les mêmes médias. Dans ce contexte, les signataires de l'accord nucléaire tentent de préserver ce texte en proposant des solutions permettant de sortir les secteurs pétrolier et bancaire iraniens de l'isolement provoqué par le rétablissement des sanctions économiques américaines. Alors que ces sanctions asphyxient l'économie iranienne et privent le pays des bénéfices qu'il attendait de l'accord international, Téhéran a présenté une feuille de route en vue de s'affranchir de certains engagements pris dans le cadre du pacte. L'Iran avait annoncé mi-juin qu'il dépasserait à partir du 27 juin le plafond de 300 kg d'uranium enrichi à 3,67% prévu par l'accord de Vienne.

Cette limite n'a pas été dépassée jeudi, selon des sources diplomatiques, un responsable iranien invoquant une «raison technique» et précisant que cette mesure était toujours à l'ordre du jour. Il a ajouté que l'Iran se trouvait actuellement à 2,8 kg sous le plafond autorisé. Téhéran a également menacé d'enrichir à partir du 7 juillet de l'uranium au-delà du taux autorisé de 3,67%. De telles décisions contribueraient, selon des observateurs, à affaiblir un peu plus l'accord conclu avec les grandes puissances et toujours sous contrôle de l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA). En cas de progrès dans les négociations avec les pays signataires, Téhéran n'a pas écarté la possibilité de faire machine arrière et de revenir dans les limites autorisées par le document sur son programme d'activités nucléaires. Depuis leur retrait en mai 2018, les Etats-Unis ont durci les sanctions économiques contre Téhéran et ses dirigeants afin d'imposer une nouvelle révision de ce texte critiqué par l'administration de Trump en le qualifiant du «pire accord jamais négocié». Ces mesures ont provoqué de fortes tensions dans la région du Golfe faisant craindre un embrasement, alors que la communauté internationale ne cesse d'appeler à la retenue et au calme exhortant les deux pays à privilégier la voie diplomatique pour le règlement de cette crise.

A. S.

Baghdad

L'Irak condamne l'attaque menée contre l'ambassade de Bahreïn

Le chef de la diplomatie irakienne, Mohammed Ali Al Hakim, a condamné, ce vendredi, l'attaque menée la veille par des manifestants irakiens contre l'ambassade de Bahreïn à Baghdad, ont rapporté des médias locaux citant un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Environ 200 manifestants ont brûlé, jeudi soir, des drapeaux israéliens devant l'ambassade de Bahreïn, au lendemain de la présentation dans ce pays du volet économique d'un plan américain le règlement du conflit israélo-palestinien, ont indiqué des médias locaux. La manifestation devant l'ambassade de Bahreïn a mis dans l'embarras les autorités

irakiennes qui ont déployé d'intenses efforts pour la stabilité dans la région et pour le rapprochement entre les pays voisins. Dès jeudi soir, le ministre irakien de l'Intérieur avait rencontré sur place les diplomates bahreïnais et son porte-parole, le général Saad Maan, avait annoncé au moins 54 arrestations de personnes ayant attaqué l'ambassade. Vendredi, un important dispositif de sécurité était en place autour de l'ambassade, ont fait savoir les mêmes sources, tandis que le chef de la diplomatie irakienne, Mohamed Ali Al Hakim, a, lui, appelé son homologue bahreïni cheikh Khaled Ben Ahmed Al Khalifa. Hakim a dit espérer que l'attaque

ne portera pas préjudice aux relations diplomatiques entre Baghdad et Manama, qui a rappelé son ambassadeur «pour consultations» et a appelé le gouvernement irakien à assurer la protection de l'ambassade. Le Bahreïn avait abrité durant deux jours une conférence consacrée au volet économique au plan de paix au Proche-orient proposé par l'administration américaine. Cependant, les dirigeants palestiniens ont boycotté l'atelier de Manama, soulignant que Washington veut à travers cette initiative ignorer la revendication fondamentale portant sur la création d'un Etat palestinien indépendant.

Éthiopie

Plus de 250 arrestations en lien avec la «tentative de coup d'Etat»

Plus de 250 personnes ont été arrêtées en lien avec les assassinats politiques de samedi dernier, qualifiés par les autorités de «tentative de coup d'Etat» contre le gouvernement de la région amhara (nord-ouest), a annoncé, jeudi soir, une équipe gouvernementale chargée de faire la lumière sur ces événements. L'Éthiopie est sous haute tension depuis les assassinats de samedi, qui s'inscrivent dans le contexte de luttes de pouvoir liées aux tensions politico-ethniques dont le pays est le théâtre. Ces dernières se sont exprimées plus librement avec l'ouverture de l'espace démocratique par le Premier ministre Abiy Ahmed, entré en fonction en avril 2018. Samedi après-midi, un commando armé a tué le président de la région amhara, un de ses conseillers et le procureur général de l'Amhara, à Bahir Dar, la capitale régionale. Quelques heures plus tard, le chef d'état-major des armées éthiopiennes a été tué dans la capitale éthiopienne Addis Abeba par son garde du corps alors qu'il organisait la réponse à l'attaque de Bahir Dar. Un général à la retraite lui rendant visite a également été tué. Une équipe gouvernementale formée de spécialistes de la sécurité et de la justice, chargée d'enquêter sur ces événements, a indiqué, jeudi soir, dans un communiqué que «les meurtres des responsables gouvernementaux et des généraux de l'armée s'inscrivent dans une conspiration plus grande visant un large éventail de responsables gouvernementaux». Sans préciser s'il s'agit de responsables nationaux ou régionaux, elle a évoqué des «forces destructrices» ayant commis un «acte de

trahison» dans le but de prendre le pouvoir. «La task force a arrêté 212 suspects en région amhara et 43 suspects à Addis-Abeba», a-t-elle souligné dans un communiqué, précisant que 27 armes automatiques et deux mitrailleuses ont été saisies. Les autorités accusent Asaminew Tsige, un ethno-nationaliste amhara, d'être derrière les assassinats de samedi. Chef de la sécurité de la région amhara, qui avait ouvertement entrepris de former des milices ethniques, aurait été sur le point d'être évincé en raison de sa rhétorique belliqueuse. En fuite, il a été tué lundi par des policiers. Mais la task force a ajouté jeudi soir, dans une apparente contradiction avec son affirmation précédente et les accusations du gouvernement, que son enquête doit déterminer si «les meurtres à Bahir Dar (...) et à Addis-Abeba sont liés». Les violences ethniques en Éthiopie, qui ont le plus souvent pour enjeux des questions territoriales et des ressources, ont déjà fait plus de deux millions de déplacés et des centaines de morts, principalement le long des frontières entre les régions du pays dessinées sur les bases d'un fédéralisme ethnique. Jeudi, le Mouvement national amhara (NaMa), un parti ethno-nationaliste d'opposition ayant gagné en popularité depuis l'ouverture de l'espace démocratique par le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, entré en fonction en avril 2018, avait assuré que 56 de ses membres et sympathisants avaient été arrêtés à Addis-Abeba. La task force n'a pas précisé si les arrestations qu'elle a annoncées incluaient celles évoquées par la NaMa.

Crise au Soudan

Un projet d'accord Éthiopie-UA remis à la contestation

Le mouvement de la contestation au Soudan a annoncé avoir reçu une nouvelle initiative de résolution de la crise établie par les médiateurs de l'Éthiopie et l'Union africaine (UA), soulignant que cette proposition sera soumise à l'examen avant de prendre une décision finale, ont rapporté des médias locaux.

Le nouveau plan prévoit une instance de transition constituée de 8 civils et 7 militaires, ont ajouté les mêmes sources. Sur les huit civils, sept seraient issus de l'Alliance pour la Liberté et le changement (ALC), tandis que le dernier serait choisi par les deux parties. Cette instance sera présidée par un des militaires pendant 18 mois, avant qu'un civil ne prenne la relève jusqu'à la fin de la transition, qui doit durer au total trois ans, ont poursuivi les mêmes sources. Le nouveau texte n'évoque pas, cependant, le quota de 67% de sièges alloués à l'ALC au sein du futur conseil législatif, tel qu'il avait été revendiqué par la contestation. Ce pourcentage avait été accepté par les deux parties avant la rupture des négociations, mais il a été critiqué ces dernières semaines par le Conseil militaire de transition, qui demandait sa révision et la tenue préalable des élections pour le choix des

députés. Une fois l'accord accepté et signé, les deux camps «reprennent les négociations» et finaliseront «les questions en suspens, notamment la formation du Conseil législatif», a précisé le texte de la proposition éthiopienne-UA. Les représentants de la contestation ont lancé un nouveau appel à une mobilisation dimanche 30 juin, alors que les négociations avec le Conseil militaire de transition, qui dirige le pays depuis la destitution en avril du président Omar El Béchir, n'ont pas encore repris. Les pourparlers ont été interrompus suite à la dispersion meurtrière du 3 juin dernier d'un sit-in de manifestants devant le quartier général de l'armée à Khartoum faisant des dizaines de victimes. L'Éthiopie a entrepris depuis une mission de médiation en vue de les relancer et de trouver une issue à la crise actuelle. Le Conseil militaire de transition a demandé à Addis-Abeba.



Syrie

L'envoyé spécial de l'ONU pour Damas se rendra en Russie la semaine prochaine

L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen, a annoncé, ce vendredi, qu'il se rendra en Russie la semaine prochaine avant d'effectuer une visite à Damas, ont rapporté des médias locaux. Après avoir visité au début du mois la Turquie, l'émissaire onusien est attendu la semaine prochaine à Moscou, a indiqué l'agence Tass. «Les autorités russes m'ont rassuré sur le fait qu'elles restaient attachées au memorandum d'accord de septembre 2018 sur les zones de désescalade et avaient mis en place un groupe de travail», a souligné à l'occasion Pedersen. «Mais nous devons voir cette assurance reflétée sur le terrain. Je réitère avec force l'appel du secrétaire général à la Russie et à la Turquie pour stabiliser la situation sans tarder», a poursuivi l'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie. «J'ai hâte de consulter le gouvernement à Damas dans un proche avenir et de consulter les dirigeants de la Commission de négociation syrienne», a fait savoir encore le diplomate. Auparavant, Pedersen avait déclaré que le comité constitutionnel syrien pourrait être formé avant la fin de l'année 2019. La décision de mettre en place le comité constitutionnel a été prise lors du Congrès du dialogue national syrien à Sotchi, le 30 janvier 2018. Il devrait inclure des délégués du Gouvernement syrien, l'opposition et la société civile. Dans ce contexte, la Russie a affirmé jeudi espérer une percée prochaine sur la formation d'un Comité constitutionnel pour la Syrie. «Nous comptons très prochainement faire une percée dans l'établissement du Comité constitutionnel», a assuré l'ambassadeur russe auprès de l'ONU, Vladimir Safronkov, lors d'une réunion mensuelle du Conseil de sécurité consacrée au volet politique du dossier syrien. «L'objectif stratégique n'a pas changé. Arriver à un processus politique à Genève sous l'égide de l'ONU (...) sur la base de la résolution du Conseil de sécurité 2254» adoptée en décembre 2015, a tenu à rappeler le diplomate russe.

Corée du Nord

Dénucléarisation : Washington prêt à relancer les discussions avec Pyongyang

L'envoyé spécial des Etats-Unis pour la Corée du Nord, Stephen Biegun, a déclaré, ce vendredi, que son pays était prêt à relancer les discussions avec Pyongyang afin de faire avancer l'accord conclu sur la dénucléarisation lors du premier sommet entre les deux pays à Singapour en juin 2018, ont rapporté des médias locaux. En visite à Séoul, l'envoyé spécial des Etats-Unis pour la Corée du Nord, a déclaré à l'issue de son entretien avec son homologue sud-coréen Lee Do-hoon, que Washington était prêt à des discussions «constructives» avec Pyongyang en vue de faire avancer cet accord de «façon synchronisée», ont ajouté les mêmes sources citant un communiqué du ministère sud-coréen des Affaires étrangères. Lors du sommet de Singapour, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un et le président américain Donald Trump avaient convenu de dénucléariser la péninsule coréenne et de conclure une paix durable, ainsi que de normaliser les relations entre les deux pays. Toutefois, le second sommet Kim-Trump qui s'était déroulé en février dernier à Hanoï (Vietnam) s'était achevé sans accord sur le processus de la dénucléarisation de la péninsule. Les deux camps n'étaient pas parvenus à un accord notamment sur l'allègement des sanctions internationales pesant sur la Corée du Nord, et sur les mesures que Pyongyang devrait prendre en échange. En dépit de cet échec, le président sud-coréen Moon Jae-in a rejeté catégoriquement l'idée selon laquelle les négociations sur le nucléaire nord-coréen seraient dans une «impasse», appelant toutes les parties à la «patience» après 70 années de défiance. Dans des réponses écrites à plusieurs médias, Moon, qui avait joué un rôle crucial pour permettre l'an dernier le rapprochement entre le président américain Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, a exhorté Pyongyang à reprendre le dialogue pour «témoigner de sa volonté d'aller vers la dénucléarisation». Le président sud-coréen, qui doit recevoir samedi son homologue américain, a multiplié ces derniers temps les efforts pour relancer le processus de négociations. Dans ce contexte, des médias nord-coréens ont rapporté récemment que le dirigeant Kim Jong Un a reçu une lettre personnelle du président américain au contenu «très satisfaisant». «Après avoir lu la lettre, Kim a déclaré avec satisfaction que son contenu était très satisfaisant», a fait savoir l'agence coréenne KCNA, mais sans donner plus de détails sur la teneur de cette missive.

Togo

Lomé tient ses premières élections municipales en plus de 30 ans

Le Togo organise ce dimanche ses premières élections municipales en 32 ans et l'opposition, largement exclue du pouvoir après avoir boycotté les dernières législatives, espère remporter des mairies dans ce pays gouverné depuis plus d'un demi-siècle par la même famille. Les électeurs du Togo, présidé depuis 2005 par Faure Gnassingbé, dont le père, le général Eyadéma Gnassingbé, avait dirigé ce petit pays d'Afrique de l'Ouest pendant 38 ans, sont appelés à élire 1527 conseillers municipaux. «Le pouvoir a toujours refusé d'organiser les élections locales. Aujourd'hui, avec la pression de la communauté internationale, il se résout à les organiser», explique Eric Dupuy, porte-parole de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), un des principaux parti de l'opposition. Les 117 communes que compte le Togo et ses près de 8 millions d'habitants, estime l'opposant, «sont gérées de manière familiale: tout pour nous, rien pour le peuple. Dans certains coins du pays, il n'y a même pas d'eau potable». Les 45 derniers conseillers municipaux avaient été élus en 1987 pour un mandat de cinq ans dans cinq arrondissements. «Mais les élections n'ont pu se tenir en 1992 en raison des crises politiques successives», explique le politologue Pascal Edoh Agbové. Ils sont donc restés en poste jusqu'en 2001 et la mise en place à cette date de «délégations spéciales» composées de personnalités désignées par le pouvoir. A l'origine chargées d'aider à l'organisation de nouvelles élections, ces structures, explique Agbové, n'ont pas organisé de nouveau scrutin, «car les crises se sont multipliées» et la «volonté

politique» a manqué. «Ces élections locales n'étaient pas la priorité des leaders du pouvoir et de l'opposition», avance le politologue. «Ils mettaient plutôt l'accent sur les élections présidentielles et législatives». La gestion des communes par ces délégations spéciales est critiquée par bon nombre de Togolais. «Il n'est plus question de laisser la voie libre au pouvoir», déclare ainsi Alice Doudji, commerçante au grand marché de Lomé. «L'opposition doit enlever le maximum de communes, car les populations seront maintenant impliquées dans la gestion de leurs localités. Les délégations spéciales ont montré leurs limites», ajoute-t-elle alors que l'opposition espère remporter plusieurs mairies de la capitale Lomé et de rivaliser avec le parti au pouvoir, l'Union pour la République (UNIR), dans le centre. La campagne électorale, débutée le 14 juin et qui s'achève vendredi, s'est déroulée sans incident majeur. La majorité des partis d'opposition, qui avaient boycotté les législatives de 2018, ont présenté des listes aux élections locales. Mais deux d'entre eux ont refusé : le Parti national panafricain (PNP), un parti important à l'origine de récentes manifestations contre le régime, dont le leader Tikpi Atchadam vit en exil, et le plus petit Parti des Togolais. Le PNP exige la libération de ses militants dont trois responsables écroués depuis mi-avril à la suite des manifestations. Les forces armées et de sécurité votent vendredi afin de pouvoir être déployées dans le pays dimanche -environ 8000 gendarmes et policiers seront alors mobilisés.

Mauritanie

Ghazouani se réunit avec son équipe et les responsables de la sécurité

Le candidat Mohamed Ould Ghazouani, vainqueur de l'élection présidentielle tenue, samedi, en Mauritanie, selon les résultats préliminaires, s'est réuni mercredi avec son bureau politique et les présidents des partis le soutenant en vue d'évaluer la situation tendue prévalant dans le pays, suite à la contestation des résultats du scrutin. «Ont pris part à cette réunion également les ministres de l'Intérieur et de la Défense, ainsi que des responsables des différents corps de sécurité», ont indiqué des sources sécuritaires. La situation s'est dégradée dangereusement ces dernières heures en Mauritanie après l'arrestation d'hommes politiques, de militants et des étrangers, notent des

sources médiatiques. Selon le ministre de l'Intérieur, une centaine «d'étrangers» ont été arrêtés lors des manifestations qui ont éclaté après l'annonce la victoire du candidat Ghazouani. L'arrestation des étrangers est justifiée, souligne le ministre de l'Intérieur, par le fait qu'ils se trouvent à l'origine des manifestations. «Les autorités affronteront avec toute fermeté ceux qui tentent de faire préjudice à la sécurité. Celle-ci est une ligne rouge et il n'y a pas de place pour la tolérance», a argué le ministre lors d'une conférence de presse. Les étrangers que le ministre qualifie d'«auteurs du complot» avaient déjà tenté de faire usage du sujet de mandats présidentiels, mais «après leur échec, ils ont de

nouveau voulu déstabiliser le pays lors des élections présidentielles». Lundi soir, la police mauritanienne a effectué une descente aux sièges de 2 candidats d'opposition à l'élection présidentielle et a fermé l'un d'eux. Cette action a suscité l'indignation et la colère des partisans des deux partis. En effet, des heurts violents entre ces derniers et les forces de l'ordre ont eu lieu aux abords des deux sièges. Pour contenir la colère des manifestants, les autorités ont recouru mercredi au déploiement intensif des forces de l'ordre dans les rues de Nouakchott et les grandes villes, ainsi qu'à la coupure de réseau internet.

Ahsene Saaid /Ag.

Niger

Plus de 140 civils tués en 5 mois dans le Sud-Est

Plus de 140 civils ont été tués au cours des cinq premiers mois de l'année dans la région nigérienne de Diffa (sud-est), théâtre depuis 2015 d'incursions du groupe terroriste nigérien Boko Haram, selon un rapport de l'ONU. «Depuis mars, le nombre des attaques contre les civils (...) est en hausse. Plus de 140 civils ont été tués au cours des cinq premiers mois de cette année, soit le double des civils tués en 2018), selon le rapport hebdomadaire du Bureau des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha). Les dernières attaques menées par des «assaillants armés» entre le 18 et le 19 juin dans différentes localités de Diffa ont fait six morts -4 personnes déplacées et deux réfugiés- dans le département de Bosso riverain du Lac Tchad. Des attaques avaient fait 88 morts en mars à Diffa, située près du nord-est du Nigeria, le berceau de Boko Haram, avait déploré début juin, Fatouma Bintou Djibo, la coordonnatrice humanitaire des Nations unies pour le Niger. Diffa abrite depuis 2015 plus de 300 000 réfugiés et déplacés à cause des attaques de Boko Haram, dont des milliers vivent aux dépens d'une population locale déjà très pauvre, d'après des ONG. En plus des attaques meurtrières, généralement

attribuées à Boko Haram par les autorités, Diffa est confrontée aux rapt de civils, dont la plupart sont relâchés après le versement d'une rançon. Le 20 juin, un élu local avait été kidnappé à Chetimari-Grema, à 4 km de la ville de Diffa, la capitale du sud-est. Il a été ensuite libéré après deux jours de captivité contre le versement de 1.750.000 francs CFA (2.700 euros), selon des sources locales. En juillet 2017, 39 personnes - 33 femmes et 6 garçons - avaient été enlevés par Boko Haram à NGaléwa, un village de la région de Diffa. Mardi, le chef de l'Etat nigérien Mahamadou Issoufou a présidé une réunion du Conseil de sécurité regroupant tous les responsables civils et militaires compétents dans ce domaine. Outre la zone de Diffa, le Niger combat les groupes terroriste dans l'Ouest et les régions frontalières avec le Mali et le Burkina Faso. En outre la région de Maradi (centre-sud) est de plus en plus affectée par des attaques de «bandits armés» très actifs dans certains Etats du Nigeria, selon ses autorités. «La détérioration» de la situation sécuritaire dans ces Etats a entraîné le déplacement d'environ 20 000 Nigériens vers Maradi», a dénoncé Fatouma Bintou Djibo.

Rencontre avec les Syndicats

La loi relative à l'exercice du droit syndical sera révisée et enrichie

Le ministre du travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassen Haddam a affiché, ce jeudi, sa volonté d'ouvrir une nouvelle page aux syndicats nationaux.

Il espère même que la main tendue trouvera preneurs et que les organisations syndicales croient à cette détermination d'introduire du changement, voire même une refondation des liens. Usant d'un langage transparent, le ministre a reconnu l'existence d'anomalies nécessitant d'être rectifiées «ensemble dans un cadre d'un dialogue serein, responsable et constructif et sans exclusion en respectant les constances nationales». Mieux encore, Haddam s'est dit disponible à entendre toutes les propositions susceptibles à promouvoir l'activité syndicale. Selon lui, le premier pas étant fait, la balle reste dans le camp des syndicalistes à s'inscrire dans cette optique et de participer aux changements. Intervenant lors d'une rencontre nationale avec les organisations syndicales afin de débattre le thème «La pratique syndicale à l'ère des changements en Algérie», organisée à l'École supérieure de la sécurité sociale, le ministre a tenu à préciser que toute les organisations syndicales enregistrées ont été conviées, sans exception, à ce rendre-vous. Sauf que presque la moitié l'a décliné. Parmi les présents, la majorité constitue celles qui ont récemment eu leur RCPC d'enregistrement. Les syndicats qui constituent les membres de la confédération des syndicats algériens, les plus actives sur le terrain, ont brillé par leur absence. Ils se sont donné le mot pour boycotter la rencontre. Sans vouloir s'immiscer dans leur action ou de juger leur décision, la rencontre fut une occasion propice pour exprimer les maux qui ont affaibli le mouvement syndical d'autant qu'un débat franc et sincère a été lancée. Les représentants des administrations ont également raté cette opportunité du moins pour se défendre quant aux dénonciations et réclamations sur leurs pratiques jugée par la plupart des intervenants de «répressive». En tout et pour tout, seulement une trentaine d'organisations entre syndicale et patronale ont répondu favorablement à l'invitation. Des experts et professeurs d'Université en droits du travail ont été sollicités pour diagnostiquer le paysage syndical en Algérie, mais aussi pour définir les défis à relever et les perspectives. Le ministre

s'est «engagé à donner un nouveau souffle au dialogue sociale». «L'ouverture des portes de la concertation entre le gouvernement et ses partenaires sociaux et économique sur la base de l'écoute mutuelle, la confiance et la volonté de chercher ensemble les solutions aux préoccupations du monde du travail est en soit une ouverture d'une nouvelle ère de la culture d'un dialogue constructif pour l'intérêt général», a-t-il indiqué. Il a souligné que la situation du pays qu'il qualifie «d'historique et de décisive d'autant qu'elle jouit de la liberté d'expression, des libertés politique et syndicale», impose aujourd'hui plus que jamais «cette union des forces et la régulation des conflits pour instaurer un climat de travail idoine et serein dont les retombées ne seront que bonnes sur l'économie nationale. Il y va également, a-t-il insisté, «de coordonner entre les aspirations des travailleurs et les engagements des entreprises en prenant en compte la situation financière du pays et la nécessité de préserver l'outil productif». La revendication doit être rationnelle et mesurée en fonction des possibilités existantes pour la satisfaire, a-t-il laissé entendre.

121 organisations syndicales en exercice

Haddam a fait savoir qu'il a déjà procédé à l'organisation des rencontres bipartites et même avec plusieurs parties des organisations syndicales dans ce sillage du rapprochement «sincère et actif», pour reprendre ses propos. Ainsi, il a indiqué que depuis son installation, 17 nouvelles organisations syndicales des travailleurs et du patronat ont eu leur enregistrement dont la plupart dans les secteurs de l'Éducation nationale et la santé. D'autres sont en cours de traitement. Selon lui, l'échiquier syndical est composé de 121 organisations dont 78 représentent les travailleurs et 43 le patronat. Avant de conclure, il a souligné que les critiques de la commission des libertés syndicales de l'OIT s'agissant des entraves sur les pratiques syndicales sont dans la plupart erronées d'autant qu'une ouverture est constatée dans le cadre du traitement des dossiers en relation avec la création d'une organisation syndicale». Le ministre a

indiqué qu'une délégation de haut niveau s'est déplacée en Algérie pour enquêter sur la question. «Elle a eu toutes les explications nécessaires», a-t-il dit citant, entre autres, le cas du SNAPEST qui a mis volontairement fin à son activité en octobre 2017, la réintégration de 83 syndicalistes suspendus sur un total de 86 cas et la révision des dispositifs relatif à la Constitution des unions et organisations syndicales. Nacereddine Koriche, docteur en droit du travail a souligné la nécessité de revoir la loi 90-14 régissant la pratique de droit syndical. Il fait remarquer que si cette dernière est consacrée pour tous par la Constitution, cette loi la limite à des catégories corporatistes. 42% des syndicats relève de la Fonction publique, 21% du secteur économique. Les secteurs de la Santé et de l'éducation comptent le nombre le plus élevés de syndicats avec respectivement 19 et 17 organisations. L'universitaire a fait également observer que cette loi remonte à plus de 30 ans et ne comporte aucune spécificité quant à la différence d'un secteur à un autre et même concernant le Public et le Privé. Évoquant le pluralisme syndicale, il a souligné que «celui-ci ne doit pas être recherché comme étant un objectif parce cela traduit un éclatement de la force ouvrière. Il serait plus judicieux de se focaliser plutôt sur la promotion de la liberté de l'activité syndicale». Pour ce qui est de la question de la représentativité syndicale, il a indiqué que dans le droit algérien il est prévu que les pouvoirs publics traitent avec les unions, les fédérations et les confédérations les plus représentatives. Il a plaidé sur sa lancée pour l'octroi de l'enregistrement à la confédération des syndicats algériens. La protection des syndicalistes est un élément fondamental, de son point de vue, mais aussi de l'ensemble des syndicalistes étant intervenus lors du débat à travers lequel il a été proposé également d'assainir le champ syndical des «indus» syndicalistes, de revoir le code du travail... L'enseignant chercheur Fayçal Izedaren a mis l'accent, quant à lui, sur «le recours exclusif» à la justice et sur «son impartialité».

Houda H. /Ag.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat,
de l'Urbanisme et de la VilleOffice de Promotion et de Gestion
immobilière - Wilaya de BATNA

Cité Annasr - Route de Kechida (ex-Terrain S.A.P.) - BATNA 05000

Matricule fiscal (NIF) : N° 0 992 0501 02577

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 07/DG/2019

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales pour La Réalisation des travaux de 100/1000 logements promotionnels aides (70 logts type F3+30 logts type F4) à ARRIS - TRANCHE 2018- LOT : TOUT CORPS D'ETAT SANS VRD.

Les entreprises qualifiées dans le secteur du Bâtiment de catégorie 04 ou plus (en activité principale) Sont autorisées à soumissionner
- Le cahier des charges relatif à ce projet doit être retiré contre paiement de 3.000,00 DA auprès du :

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Batna (D.M.O)
Cite An-nasr ex terrain SAP BATNA. Tél : 033 27.31.34- 033 27.31.35

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe L1 est destinée au dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième enveloppe L3 est destinée à l'offre financière (les 3 enveloppes L1, L2, L3 sont séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres.

La quatrième enveloppe L Contiendra les trois enveloppes L1, L2 et L3 conformément à l'article 67 du décret présidentiel numéro 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES "

Projet : Réalisation des travaux de 100/1000 logements promotionnels aides (70 logts type F3+30 logts type F4) à ARRIS - TRANCHE 2018-.

LOT : TOUT CORPS D'ETAT SANS VRD
" A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES "

Contenu du dossier de candidature

- 1- Une déclaration de candidature ;
- 2- Une déclaration de probité.
- 3- Les statuts pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
 - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.
 - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires durant les années 2017-2018.
 - c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Attestation de bonne exécution signée par le maître d'ouvrage).
- 6- Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), originale ou copie portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.

Contenu de l'offre technique

- 1- Une déclaration à souscrire.
- 2- un mémoire technique.
- 3- la mention manuscrite « lu et accepté » à la dernière page de l'offre technique.

Contenu de l'offre financière

- 1- La lettre de soumission ;
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

- La date de dépôt des offres sera fixée sur le cahier des charges.
- L'heure de dépôt des offres est fixée avant 13 h 30.
- la durée de préparation est de (quinze jours (15)) à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.
- L'ouverture des plis de candidatures, techniques et financiers se fera le même jour de dépôt des offres A 14h00 heures en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de siège de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant
- La langue de préparation a utilisé pour la présentation de la soumission et les documents d'accompagnements est le français et l'arabe en application des dispositions de l'Article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics.
- La validité des offres est fixée à 105 jours de la date de dépôt des offres.
- Toute offre parvenue en retard ou non - conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

* Conformément à l'article 70 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, Le maître d'ouvrage invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

09h00 : Bonjour d'Algérie
10h30 : Hamouda Oua El Ayada
11h00 : Senteurs d'Algérie «Annaba»
12h00 : Journal en français
12h25 : Grand Format
12h45 : Hayat Djadida
14h00 : Biskra

14h30 : C'est le week-end
15h30 : Foussoul El Hayet
16h15 : Black Jack
16h40 : Imrah Oua Istakchife
17h00 : Algérie mémoire et miroir
«Cherchell»
17h30 : Hamouda Oua El Ayada

18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Page spéciale CAN 2019
19h00 : Journal en français
19h25 : Santé Mag
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Oua Aqadna El Azme
22h00 : El Hariq



20h05 : Whiskey Cavalier



Will Chase, dit «Whiskey Cavalier», est un brillant agent du FBI dont le cœur vient d'être brisé par le départ de sa fiancée. Souhaitant travailler malgré tout, il est envoyé en Russie pour capturer Edgar Standish, un traître de la NSA. Mais il se fait devancer...



20h10 : Famille nombreuse, une école de la vie



Les couples français ont, en moyenne, deux enfants. Mais certains rêvent d'en avoir plus. Ce documentaire suit la vie pour le moins rythmée de quatre familles élevant cinq voire huit petits ou adolescents. À la fois fascinant et insolite,...



20h50 : Braqueurs d'élite



En août 1944, l'armée allemande, après s'être emparée de nombreuses œuvres d'arts ainsi que d'une importante quantité de lingots d'or à Paris, enterre son vaste butin non loin d'un petit village yougoslave. En 1995, à Sarajevo, Matt Barnes et ses hommes,...



20h00 : Hors de contrôle



En Thaïlande, État d'Asie du Sud-Est, le 23 juin 2018, 12 jeune footballeurs et leur coach ont été piégés par la montée des eaux dans une grotte. Venus du monde entier, des spéléologues, militaires et des plongeurs se sont activés pour les sauver...



20h00 : Fort Boyard



Adil Rami, footballeur, Maëva Coucke, Miss France 2018, Géraldine Lapalus, comédienne et mannequin, Marine Lorphelin, Miss France 2013, le chroniqueur et animateur de télé Benoît Dubois, le rugbyman Mourad Ameur et Moïse Santamaria,...



20h00 : NCIS / Los Angeles



Une bombe fait des dégâts dans un cinéma de Los Angeles. Les deux agents Sam et Callen sont bloqués dans la salle. Des engins explosifs ont été installés à toutes les issues du bâtiment. Sam et Callen viennent en aide aux victimes. De son côté, le reste de l'équipe...



20h00 : Enquêtes paranormales



Au cœur de l'étrange, ce magazine revient sur des histoires qui dépassent la raison. Disparitions inexplicables, apparitions, prémonitions, malédictions semant la mort, témoignages sur des objets volants non identifiés... l'animatrice évoque des histoires...



20h05 : Columbo



L'ancienne épouse du célèbre peintre Max Barsini, aujourd'hui marié à Vanessa, est retrouvée noyée. Apparemment, il s'agit d'un accident. De son côté, le lieutenant Columbo recueille les confidences d'une voisine qui lui raconte ses cauchemars...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

JM-2021

L'Algérie réitère son engagement pour le déroulement à Oran de la 19^e édition

L'Algérie réitère son engagement d'abriter en 2021 et dans les «meilleures conditions» la 19^e édition des Jeux Méditerranéens à Oran, a assuré, ce jeudi, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamal Beldjoud. «Il n'y aura aucun souci à se faire concernant le déroulement à Oran de la prochaine édition des JM, contrairement à ce que veulent faire croire certains.

Il s'agit d'un engagement de l'État algérien qui va, comme à son habitude, l'honorer», a déclaré le ministre à la presse, en marge de sa visite aux chantiers du complexe olympique et village méditerranéen dans la commune de Bir El Djir. Beldjoud faisait pour l'occasion sa première visite sur les sites depuis sa désignation à la tête de la commission interministérielle technique, mise en place par le Premier ministre, Nouredine Bedoui, au cours du Conseil interministériel qu'il avait présidé le 18 juin passé et consacrée justement au dossier des JM, que le pays va organiser pour la 2^e fois de son histoire. «Désormais, je viendrai ici à Oran une fois par mois pour suivre de près l'évolution des préparatifs des JM, notamment concernant les grands ouvrages à savoir le complexe sportif et le village méditerranéen. Toutes les mesures seront prises pour que ces importantes infrastructures soient livrées dans leur totalité avant le 30 juin 2020». Il a également précisé que la mission principale de sa commission ainsi que toutes les autres créées lors du Conseil interministériel «était d'accompagner les autorités de la wilaya d'Oran dans la préparation des conditions idéales pour la réussite de l'évènement». Se déclarant «satisfait» du taux d'avancement des travaux du complexe sportif (80%) composé, entre autres, d'un stade de football de 40 000 places, d'un stade d'athlétisme de 4200 places, d'un centre nautique et d'une

salle omnisports de 7200 places, ainsi qu'au niveau du village méditerranéen de près de 5000 lits (78%), le même responsable a reconnu, néanmoins, l'existence de «contraintes financières» ayant causé justement un sensible retard dans la livraison des deux projets dans les délais fixés initialement. Le sujet a été d'ailleurs abordé au cours de la réunion, tenue à l'issue de la visite d'inspection à la résidence El Bahia, en présence des cadres des différents secteurs concernés par la préparation des JM, ainsi que les deux sociétés chinoises réalisatrices des deux projets et des bureaux d'études chargés du suivi.

Juin 2020 pour réceptionner le complexe olympique et le village méditerranéen

Dans toutes leurs interventions, les représentants de ces instances ont mis l'accent sur les obstacles financiers qui se dressent sur le chemin des nombreux chantiers lancés et inscrits dans le cadre des préparatifs des JM. Pour sa part, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a estimé que l'heure est à «prendre des mesures urgentes dans ce registre, vu que les JM approchent à grands pas». Une préoccupation partagée, du reste, par le ministre de l'Habitat, qui a affirmé que les dernières mesures décidées par le Premier



ministre, au cours de la réunion interministérielle du 18 juin dernier, devront régler beaucoup de problèmes et permettre aux préparatifs des JM de passer à la «vitesse supérieure». À l'adresse des représentants de la société chinoise (MCC) chargée de la réalisation du complexe olympique, et qui réclame une réévaluation du coût du projet ainsi que l'intégration de nouveaux avenants ayant trait à des travaux supplémentaires, Beldjoud a invité ses responsables à préparer les dossiers y afférents pour les étudier au cours d'une réunion qui

sera programmée dans une dizaine de jours au niveau de son département. Il a, en revanche, refusé que la poursuite des travaux dans les chantiers dudit complexe soit subordonnée au règlement des doléances financières formulées par la société en question, à laquelle il a exigé aussi de renforcer ses équipes, tout en augmentant la cadence des travaux, quittes à ce que le chantier soit ouvert 24 h/24. «Vous n'avez plus le droit à l'erreur», a-t-il lancé en direction des représentants de la société chinoise, présents à la réunion.

Bilel C.

CIO

Berraf : «Mon élection est le fruit d'une abnégation au travail»

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, élu, ce mercredi, à Lausanne, en qualité de nouveau membre du Comité international olympique (CIO), s'est réjoui de cette nouvelle reconnaissance qui constitue «le fruit de (son) abnégation au travail». «Je suis très honoré de cette consécration comme membre du CIO. C'est une reconnaissance qui me va droit au cœur et me reconforte énormément», a déclaré Mustapha Berraf, président aussi de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA). La candidature de Berraf (65 ans) en tant que membre du CIO a été approuvée par la Commission exécutive de l'instance olympique internationale par 56 voix sur les 62 exprimées, lors de la 134^e session tenue à Lausanne, aux côtés de 3 personnes proposées au titre d'une fonction au sein d'un Comité national olympique (CNO) ou d'une association continentale de CNO et de sept candidats au titre de membres individuels. «Je dédie cette élection au plus haut niveau du sport mondial, à tous les jeunes des quartiers populaires d'Algérie d'où je suis venu moi-même». Dans son allocution après son élection, le président de l'ACNOA s'est engagé à servir le mouvement olympique, le promouvoir, le respecter et à faire respecter toutes les dispositions de la Charte olympique. «Je m'engage à servir le mouvement olympique dans toute la mesure de mes moyens, à respecter les décisions du CIO que je considère comme étant sans appel de ma part», a assuré

l'ancien basketteur algérien. Il a aussi promis, au même titre que les autres élus, à se «conformer au code de l'éthique et à demeurer étranger à toute influence politique ou commerciale. Je m'engage aussi à lutter contre toutes formes de discrimination et à promouvoir, en toutes circonstances, les intérêts du CIO et du mouvement olympique», a conclu le président du COA. Ces dix nouveaux membres du CIO portent leur nombre total à 105. Le CIO avait, dans un communiqué, assuré que «les 10 candidatures ont fait l'objet d'un examen minutieux de la part de sa commission d'éthique, laquelle a procédé à des vérifications quant à leur intégrité». Conformément à l'Agenda olympique 2020, les candidats ont été sélectionnés par la commission pour l'élection des membres du CIO, sur la base de plusieurs critères : leurs compétences dans différents secteurs (médecine, sociologie, culture, politique, gestion des entreprises, droit et gestion du sport), l'équilibre géographique et l'équilibre entre les sexes. De son côté, le président du CIO, Thomas Bach, a indiqué que les membres du CIO sont les «représentants du CIO dans leurs pays respectifs, où ils assurent la promotion de l'Olympisme et de ses valeurs. Les 10 candidats qui seront présentés à la session du CIO viennent d'horizons divers, mais ont tous en commun leurs connaissances et leur passion pour le mouvement olympique et sportif, ce qui les aidera à mener à bien leur mission et servira les intérêts de l'ensemble du mouvement olympique.»

B. C.

JM-2021

Mohamed El Morro relevé de ses fonctions de DG de la 19^e édition d'Oran

Mohamed El Morro a été relevé, mercredi soir, de ses fonctions de Directeur général des Jeux Méditerranéens qu'abritera Oran en 2021. Le MJS, qui n'a pas précisé les motifs de cette décision, a indiqué qu'un nouveau Directeur général sera désigné prochainement. Les préparatifs relatifs à l'organisation de la 19^e édition de ces joutes sportives régionales ont fait l'objet d'un Conseil interministériel présidé récemment par le Premier ministre, Nouredine Bedoui. Plusieurs mesures ont été prises dont la mise en place d'une commission nationale qui suivra la préparation de ces jeux ainsi qu'une commission technique interministérielle supervisée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Celle-ci regroupe les SG des ministères concernés pour s'enquérir mensuellement de l'avancement des projets et proposer toutes les solutions techniques, financières ou organisationnelles, afin d'accompagner l'action des autorités de la wilaya d'Oran. Il a été décidé également d'installer un comité auprès du Directeur de cabinet du Premier ministre pour évaluer le travail de la commission et des sous-commissions. La commission technique interministérielle est attendue ce jeudi à Oran pour sa première mission sur le terrain. Mohamed El Morro, ex-président de l'ASM Oran (Ligue 2, Algérie), avait été installé par l'ex-ministre de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, en novembre 2018, comme directeur général de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) que va organiser Oran en 2021.

B. C.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION D'ALGER EST

SERVICE DE PROGRAMMATION ET SUIVI

NIE : 411013000016132

AVIS DE CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concernant : l'opération : **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CYCLE SECONDAIRE** N° 20/2018 qui a été attribué le 27/03/2019 dans le journal : **المشاور السياسي** (en langue nationale) et le 27/03/2019 **L'Echo d'Algérie** (en français) sous le numéro 1916007259 (ANEP).

La Direction de l'éducation Alger Est confirme que le montant du **LOT N° 05 : LYCÉE KAHOUADJI BOUALEM - BOUROUBA** attribuée à EURL NORMOBAT est de 6.429.094,00 DA au lieu 6.429.044,00 DA.

L'Echo d'Algérie : 29/06/2019

Anep : 1916 014 630

Madjer : «L'Algérie a prouvé son niveau face à une énorme équipe»

L'ancien sélectionneur des Verts, Rabah Madjer, s'est exprimé sur la récente victoire de son ancienne équipe face au Sénégal dans une déclaration à MBC.

Le technicien algérien a débuté : «Nous attendions ce grand test pour les deux équipes et en fin de compte c'est la sélection nationale qui a prouvé son niveau face à une énorme équipe et les joueurs algériens sont imposés avec l'art et la manière». L'ancienne star du FC Porto a expliqué : «Ce qu'a offert l'équipe nationale, durant cette rencontre, est excellent à tous

les niveaux. Sur le plan tactique ainsi que sur le plan de la présence physique ; les joueurs ont su comment s'imposer. Les directives du coach Belmadi ont, sans aucun doute, apporté de la réussite à ses hommes».

«Nos joueurs ont répondu avec hargne»

Rabah Madjer a ajouté :

«Nous avons vu la combativité des joueurs ; ils sont rentrés sur le terrain avec la détermination de remporter ce match». L'ancien coach national a conclu : «L'agressivité existe dans le football et nous savons que les sélections subsahariennes possèdent cette caractéristique, il faut de la hargne sur le terrain. Nos joueurs ont répondu à cela».



Algérie-Sénégal (1-0) «France Football» souligne «l'activité XXL» de Belaïli

Le magazine *France Football* a mis en évidence, jeudi soir, l'activité XXL de Youcef Belaïli lors du match Sénégal-Algérie qui s'est soldé par la victoire des Algériens par un but à zéro. «A 27 ans, le joueur de l'Espérance de Tunis s'est offert un joli coup de pub pour le match le plus attendu de cette CAN», a écrit le magazine, faisant constater qu'au milieu, secteur où l'Algérie a réussi à imposer sa patte, «Youcef Belaïli a été énorme dans l'impact et dans son activité». Pour *France Football*, l'ancien joueur d'Angers, où il n'était jamais apparu avec les pros en Ligue 1 en 2017-18, «a joué juste, ne connaissant que très peu de déchet, notamment devant sa propre surface, et initiant certaines offensives assez efficacement». «Précieux dans la transition, il était idéalement placé à l'entrée de la surface pour concrétiser l'offrande de Sofiane Feghouli, synonyme d'ouverture du score et de victoire», a-t-il ajouté.

L'Algérie montre les muscles, relève L'Equipe

Le quotidien du sport *L'Equipe* a relevé dans son édition de ce vendredi qu'avec sa victoire contre le Sénégal (1-0), l'Algérie montre ses muscles en proposant un jeu «plus rugueux qu'à l'accoutumée». «Et si l'Algérie retrouvait enfin des raisons de rêver en grand ? Il est encore trop tôt pour dessiner l'avenir des Fennecs mais ils ont, au moins, assuré, après leur victoire hier contre le Sénégal (1-0), leur place en 8^e de finale dès leur 2^e match», a écrit le journal, faisant constater que l'équipe nationale algérienne a confirmé qu'elle s'était trouvée une identité. «L'équipe, éliminée en phase de groupes il y a deux ans au Gabon, a confirmé qu'elle s'était trouvée une identité, basée notamment sur une solidarité à la récupération et un esprit de combat, ce qui n'était pas toujours l'apanage de ses devancières amoureuses du ballon, moins avides d'efforts pour le récupérer», a relevé *L'Equipe* qui pense que le coach Belmadi «fait les bons choix». «Le sélectionneur des Fennecs, Djamel Belmadi maîtrise, pour l'instant, les conditions égyptiennes et les caractéristiques de ses hommes», a-t-il estimé, avertissant cependant qu'il reste «encore du temps avant de s'enflammer»

Mané : «L'Algérie nous était supérieure»



La star de Liverpool et des Lions de la Téranga, Sadio Mané n'a pas fait un grand match avant-hier. Le petit lutin sénégalais a reconnu tout de même la suprématie des coéquipiers de Riyad Mahrez sur cette rencontre. «C'est normal qu'on soit déçus ce soir (ndlr ; avant-hier) mais après il ne faut pas oublier que ce n'est que du football. On a fait ce qu'on pouvait. On a perdu face à la meilleure équipe. L'équipe a été malchanceuse. Ce n'était pas

notre meilleur match, on va se remettre au boulot et essayer de préparer la prochaine rencontre qui sera décisive pour nous. On fera tout pour se qualifier. Je pense qu'on a peiné collectivement. Aussi l'équipe ne s'est pas également créée beaucoup d'occasions. On n'a pas développé notre football, le jeu qu'on avait l'habitude de faire. Nous avons tout essayé mais ça n'a pas marché», regrette l'attaquant des Reds de Liverpool.

Aboutrika : «L'Algérie, meilleure sélection arabe jusqu'à présent»

L'ancienne star de la sélection égyptienne, Mohamed Aboutrika, n'a pas tari d'éloges en direction de l'effectif de Belmadi, avant-hier soir, après la victoire de ce dernier face au Sénégal dans une déclaration à Bein Sport. L'ancien buteur des Pharaons a débuté : «Bennacer est l'une des découvertes de la sélection algérienne et de la compétition. Il a joué un très grand rôle défensivement et offensivement». Mohamed Aboutrika a expliqué : «J'ai le sentiment que cette équipe a une âme et qu'il n'y a pas de joueur en marge du groupe. Quand tu vois Brahimi, qui est une star, sur le banc et

qui encourage ses coéquipiers. Cette équipe a une âme», avant d'enchaîner : «Le grand coach est une bénédiction et Belmadi en fait partie. Premièrement il a préparé les joueurs lors de la conférence de presse avec son annonce de l'effectif sénégalais».

«L'équipe avec la meilleure progression lors de cette CAN»

L'ancien attaquant d'Al Ahly a ajouté : «Le but de la rencontre est excellent et la deuxième mi-temps est exceptionnelle».

La liberté dans laquelle s'est retrouvé Riyad Mahrez en 2^e partie a fait la différence. Ce sont les stars dans les grandes équipes qui font la différence à l'image de Youcef (Belaïli, Ndlr) et Mahrez». L'ancien capitaine de la sélection égyptienne a conclu : «Je suis très content de la forme et de la prestation de l'équipe. C'est la meilleure sélection arabe jusqu'à présent dans ce tournoi. C'est aussi l'équipe avec la meilleure progression lors de cette CAN», avant d'ajouter : «A Chaque fois que l'adversaire a été plus fort l'équipe algérienne l'a été encore plus».

Benlameri : «Le plus dur reste à faire»

Le défenseur international algérien Djamel Eddine Benlameri a relevé l'importance de la victoire décrochée, jeudi soir, face au Sénégal (1-0) au stade du 30 juin au Caire, tout en insistant sur la nécessité de se remobiliser pour la suite de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet). «On savait que le match n'allait pas être facile face à une belle équipe du Sénégal qui n'est plus à présenter. Nous étions bien en place, nous avons abordé ce rendez-vous avec beaucoup d'envie. C'est une victoire importante. Nous devons vite tourner la page et se concentrer sur la suite du parcours. Le plus dur reste à faire», a déclaré le joueur d'Al Shabab (Arabie saoudite). Vainqueur pour son entrée en lice dimanche face au Kenya (2-0), la sélection nationale a confirmé son statut de bête noire du Sénégal, arrachant pas l'occasion sa qualification pour les 1/8^{es} de

finale du tournoi. Les Verts sont assurés de terminer en tête du groupe, à l'issue de la victoire du Kenya face à la Tanzanie (3-2). «Nous avons joué en bloc en mettant du cœur. Les consignes du sélectionneur concernaient l'ensemble l'équipe sénégalaise et non pas Sadio Mané en particulier. Nous avons fait un match plein, nous avons été récompensés de nos efforts», a-t-il ajouté. Benlameri (29 ans) fait figure de nouveau au sein de l'équipe nationale, puisqu'il s'agit de sa première CAN avec les Verts, lui qui avait auparavant porté les couleurs de la sélection A', composée de joueurs locaux, et de l'équipe olympique. Il fait partie des 9 joueurs formés dans le championnat national, retenus par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour le rendez-vous égyptien. Les Verts auront une belle occasion d'enchaîner une 3^e victoire en phases de poules, lundi prochain face à la Tanzanie au stade Al Salam



(20h algérienne). Dans l'autre match de la 3^e dernière journée, le Sénégal et le Kenya, s'affrontent dans une «finale»

pour décrocher la 2^e place qualificative aux 1/8^{es} de finale, et éviter les calculs des quatre meilleurs troisièmes.

Après sa belle victoire aux dépens du Sénégal Une dynamique et un état d'esprit à sauvegarder

*Pour voir un début aussi réussi des Verts en Coupe d'Afrique des nations, il faut remonter... à l'an de grâce 1990.
L'année de la consécration à Alger, la seule dans le palmarès de l'équipe nationale jusque-là.*

C'est aussi la première fois depuis 1984 qu'on n'a pas encaissé de but lors des deux premières rencontres de la phase des poules. Et cerise sur le gâteau, la bande de Djamel Belmadi est sûre de terminer leader de son groupe, peu importe les résultats de la 3^e et dernière journée. Un luxe qu'on ne s'est plus permis depuis 1990 aussi. Les signes ne se trompent pas même si en football, il ne faut pas trop se fier aux statistiques. Mais, c'est de bon augure, alors que l'on s'est habitué ces derniers temps à souffrir pour passer au second tour, quand on n'est pas éliminé dès la phase des poules, comme ce fut le cas il y a deux ans au Gabon. Mahrez et ses camarades peuvent souffler un bon coup et voir venir, ils se sont facilité quelque peu la tâche. Ils vivront les jours à venir en décontraction sans stress et sans pression, même s'il ne faut surtout dormir sur ses lauriers. La compétition est encore longue et ne fait que débiter. Le plus dur reste à accomplir sur une terre hostile et face à des adversaires qui vont désormais prendre très au sérieux et étudier la sélection algérienne au moindre détail. Le sélectionneur national ne se trompe pas en déclarant que «Ce n'est qu'un match du

groupe», même s'il reconnaît que «battre le Sénégal n'est pas une chose aisée». Les Verts n'auront que le temps de savourer ce succès avant d'entamer la préparation de la prochaine rencontre contre la Tanzanie. Le plus important en effet est de garder cette dynamique et ne pas s'enflammer, car ce qui semble être n'est souvent qu'illusion. Les exemples en football sont légion et nul besoin de les remémorer ici. Il ne faut pas que cette belle performance contre les Lions de la Teranga ne se transforme en une victoire à la Pyrrhus. Le danger imminent est de tomber dans une euphorie et un optimisme béat dont les conséquences seront néfastes lorsqu'on entamera les matches couperet à élimination directe. Il faut au contraire valoriser et bonifier le succès obtenu jeudi contre l'une des meilleures équipes du continent, sinon la meilleure. Car au-delà de la victoire contre le Sénégal, c'est l'état d'esprit sans faille affiché par tous les joueurs tout au long de la rencontre qu'il faudra retenir et qui nous a fait plaisir. L'abattage, l'abnégation, le don de soi, les sacrifices consentis sur le terrain ont permis de bâtir une équipe solide, homogène, capable de relever les plus grands défis. Les Sénégalais, malgré la présence de leurs stars se sont



avoués vaincus, reconnaissant la supériorité des Algériens. «On a fait ce qu'on pouvait. On a perdu face à la meilleure équipe», a avoué Mané, le champion d'Europe avec Liverpool. Avec cette mentalité conquérante, l'équipe nationale peut aller loin,

à condition de garder les pieds sur terre. Faut-il le répéter. Une compétition de cette envergure et aussi complexe se gère d'une manière intelligente, mais aussi avec du recul. Ce n'est pas parce que les Verts ont battu le Sénégal qu'ils vont gagner le trophée.

Il s'agit seulement d'une étape, la première au demeurant, qui ouvre droit à disputer d'autres tours plus compliqués. Belmadi et sa troupe sont sur le bon chemin, mais c'est à la fin du bal qu'on paie les musiciens...
Ali Nezzouli

Déclarations de fin de match

Djamel Belmadi (sélectionneur - Algérie) :



«On savait que pour espérer gagner, il fallait être bien préparé sur tous les niveaux. Physiquement, nous avons bien récupéré entre les deux matchs. On a eu à faire à une grosse équipe du Sénégal, composée de joueurs qui ont accompli un travail énorme. Je ne peux pas dire maintenant qu'on a le profil d'un champion. C'est vrai que battre le Sénégal n'est pas chose aisée, mais ça ne veut pas dire que nous sommes une équipe sans lacunes. Il reste beaucoup de matchs, j'espère qu'on ira jusqu'au bout. Pour revenir au match, d'un point de vue tactique, ça été très intéressant, les joueurs ont bien fait le boulot en laissant le moins d'espaces possibles. C'est tout à leur honneur, ils ont appliqué les consignes avec beaucoup d'envie et de détermination. Concernant la prestation de Guedioura, c'est un

joueur qui, pas mal critiqué dès l'annonce de la liste des 23, a prouvé que ce n'était pas une erreur de notre part. Concernant le dernier face à la Tanzanie, j'ai toujours du mal à parler de ce que je vais faire. Tout le monde peut être impliqué, il est clair qu'à un certain moment, l'aspect de la récupération dans la perspective du match d'après (1/8^{es} de finale, ndlr) est très important, mais je vise la victoire face à la Tanzanie. Pour les 1/8^{es} de finale, toutes les équipes se valent, on n'a pas à choisir notre adversaire. Le plus important est de bien étudier l'adversaire comme on l'a fait avec le Kenya et le Sénégal. Il ne faut jamais prendre les choses à la légère».

Aliou Cissé (sélectionneur - Sénégal) :



«Ce fut un match âprement disputé, ça s'est joué sur de petits détails. La première mi-temps,

c'était plutôt équilibrée. Je dois féliciter mes joueurs. Il nous reste un dernier match face au Kenya pour essayer de se qualifier. Cette défaite est une sorte d'avertissement. Nous avons joué sans trois titulaires absents, ça m'a donné des vérités sur les joueurs qui les ont remplacés ce soir. Il faut bien récupérer pour le match face au Kenya, remobiliser nos troupes le plus rapidement possible pour relever la tête. Il reste un match de poules, nous devons absolument gagner face au Kenya. Au niveau de l'état d'esprit, je n'ai rien à reprocher à mes joueurs, à nous de prouver qu'on est une grande nation de football, je continue d'avoir confiance en mon équipe».

Ismaël Bennacer (désigné homme du match - Algérie) :

«Personnellement, c'est une fierté d'être désigné homme du match pour la deuxième fois de suite, je tâcherai de tout faire pour l'équipe, pour moi-même. C'est une victoire de confirmation face à l'un des favoris de la CAN, elle nous tenait vraiment à cœur. Nous avons bien préparé ce choc, on a appliqué les consignes du coach. Je pense que notre envie de gagner a fait la différence. Maintenant, nous devons rester

concentrés pour la suite de la compétition».

Riyad Mahrez (milieu offensif - Algérie) :

«Je pense que nous avons répondu présent aujourd'hui. En 2^e période, nous étions très bien en place, ce qui nous a permis de faire la différence sur les plans tactique et physique. Nous avons respecté à la lettre ce que le coach nous a demandé de faire, nous avons mis le Sénégal en difficulté. On aurait pu creuser l'écart à plusieurs reprises. Je tiens à relever que le stage du Qatar nous a fait du bien, notamment sur le plan de l'acclimatation. Après cette victoire, on ne peut pas dire que nous sommes les favoris du tournoi, ce n'est qu'un match de poule. Le plus important c'est qu'on a confirmé nos belles dispositions affichées en ce de début du tournoi».

Youssef Belaïli (milieu offensif - Algérie) :

«Je suis très content d'avoir contribué à cette victoire importante qui nous permet de valider notre billet pour les 1/8^{es}.

Dans l'action du but, j'ai failli reprendre la balle, mais j'ai préféré le contrôle puis le tir. Je dédie mon but à tous les Algériens. Notre objectif est de procurer de la joie à notre peuple en visant le trophée. C'est une victoire méritée face à une belle équipe du Sénégal».

Baghdad Bounedjah (attaquant - Algérie):

«Je remercie nos supporters qui nous ont soutenus ici au Caire et même en Algérie. On savait que le match allait être difficile. Nous avons bien étudié notre adversaire ce qui nous a permis de gagner. On a été agressifs sur le porteur du ballon, en mettant un grand pressing dans la défense adverse. Nous avons réussi à marquer».

Sofiane Feghouli (milieu offensif - Algérie) :

«Nous avons préparé ce match comme il fallait, on s'est bien battu en mettant de la générosité dans l'effort. Nous avons joué avec les valeurs de l'Algérie, on a mouillé le maillot. Je me suis battu pour l'équipe, mes coéquipiers m'ont facilité le travail. C'est une belle victoire, mais il faut rester lucides».

6^e réunion ministérielle Opep et non-Opep

Mohamed Arkab dès lundi à Vienne

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, prendra part lundi 1er juillet 2019 à Vienne (Autriche), à la 176^e réunion ministérielle ordinaire de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep). Arkab, également Vice-Président de l'Opep, participera aussi, mardi 2 juillet, à la 6^e réunion ministérielle Opep/non-Opep. Ces réunions devront «examiner l'état de l'évolution du marché pétrolier et ses perspectives», ainsi que «prendre les décisions à même d'assurer la stabilité des marchés conformément aux engagements de la déclaration de coopération signée entre ces pays», a expliqué le document. Ces deux réunions seront précédées par celle du Comité de suivi ministériel conjoint Opep/non-Opep (JMMC), créée en 2016. Co-présidé par l'Arabie saoudite et la Russie, le JMMC est composé également de l'Algérie, les Emirats Arabe Unis (EAU), l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela.



• Ould Abbes et Barkat devant la Cour suprême



Le parquet général près la Cour suprême a indiqué, ce jeudi, qu'il a entamé les poursuites judiciaires contre les deux anciens ministres de la Solidarité nationale, en l'occurrence Djamel Ould Abbes et Saïd Barkat. Dans un communiqué, le Parquet a rappelé que les deux membres du Conseil de la nation ont renoncé volontairement à leur immunité. Les deux anciens ministres sont poursuivis pour des faits punis par la loi dans la cadre de la lutte contre la corruption en leur

qualité de ministres de la Solidarité. Il s'agit «de l'octroi d'indus avantages dans le cadre de la conclusion d'un marché en violation des dispositions législatives et organisationnelles en vigueur, d'abus de fonction, dilapidation de deniers publics, falsification de documents publics. Le parquet général près de la Cour suprême «enclenchera les procédures de poursuite judiciaire conformément au code de procédure pénale», a conclu le communiqué.

• Ghoul et Talaï renoncent à leur immunité parlementaire

Les deux anciens ministres Amar Ghoul, membre également du Conseil de la nation, et Boudjemaa Talaï, député aussi, ont renoncé volontairement à leur immunité parlementaire, a-t-on appris de source officielle. En effet, «les deux anciens ministres ont déposé des demandes écrites auprès du bureau du Conseil de la nation et le bureau de l'APN, pour renoncer volontairement à leur immunité parlementaire, pour permettre à la justice d'exercer ses prérogatives constitutionnelles». De ce fait, la séance à huis clos que devait tenir le bureau du Sénat le 1er Juillet pour trancher sur le cas Ghoul, a été annulée, selon un communiqué du Conseil de la nation.



Le Canada soutient une transition démocratique pacifique en Algérie

Le Canada soutient une transition démocratique en Algérie comme couronnement du mouvement populaire du 22 février, a déclaré, hier, son ambassadrice, Patricia McCullagh à l'occasion de la cérémonie de célébration de la fête du 1^{er} Juillet. Dans le discours prononcé à l'occasion, Patricia McCullagh souligne qu'elle est fière de vivre avec le peuple algérien «ses moments historiques du mouvement social qui s'est installé depuis le 22 février et qui impressionne le monde entier par son pacifisme alors que des millions de personnes défilent chaque semaine dans les rues du pays. Je tiens à réaffirmer le soutien du Canada à une transition démocratique pacifique en Algérie qui répondra aux aspirations du peuple algérien».

Gestion des résidences d'Etat du Sahel

Les «Melzi» en détention préventive

Douze personnes ont été placées en détention provisoire, 10 autres sous contrôle judiciaire et une personne a bénéficié de la liberté provisoire dans l'affaire Melzi 2. En effet, plus de 24 personnes ont comparu mercredi 26 juin, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, dans le cadre de l'enquête sur la gestion des résidences d'Etat et du Sahel. Parmi eux, l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia et l'ex-DG des résidences d'Etat du Sahel et ancien PDG de la Société d'investissement hôtelière (SIH), Hamid Melzi en détention provisoire, ainsi que sa femme, ses 2 fils et

des cadres et employés, dont certains entendus comme témoins. Les auditions se sont poursuivies jusqu'à l'après-midi de jeudi, a-t-on constaté sur place. Le juge instructeur près le pôle judiciaire spécialisé, a décidé la mise en détention préventive de 6 personnes impliquées dans cette affaire parmi eux Hamid Melzi (placé sous mandat de dépôt dans une autre affaire d'espionnage économique), ses 2 fils, 8 cadres des 2 sociétés, un entrepreneur, alors que son épouse a été mise sous contrôle judiciaire avec ses 2 fils et 7 autres employés, selon une source judiciaire.

Double attentat terroriste à Tunis

L'Algérie exprime sa ferme condamnation

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a exprimé, lors d'une conversation téléphonique avec son homologue tunisien Khemaies Jhinaoui, que l'Algérie condamnait «fermement» le double attentat terroriste ayant ciblé plutôt dans la journée de jeudi, le siège de la direction de la police judiciaire d'El Gorjani et une patrouille de police dans la capitale tunisienne. Boukadoum a présenté, à cet effet, «ses sincères condoléances et ses profonds sentiments de compassion aux familles des victimes», souhaitant «un prompt rétablissement aux blessés parmi les éléments de la police et les civils». Le ministre des Affaires étrangères a réaffirmé à son homologue tunisien «l'en-

tière solidarité de l'Algérie avec la Tunisie face à ce phénomène abject», ajoutant que «l'Algérie demeure confiante que ce pays voisin sera capable, grâce à son peuple uni et ses institutions fortes, à vaincre le terrorisme odieux et à mettre en échec ses vils plans». Le 1^{er} attentat terroriste a été perpétré à l'avenue Habib Bouguiba, rue Charles-De Gaulle, près de l'ambassade de France, faisant un mort parmi les éléments de la police, alors que le 2^e a eu lieu devant la porte-arrière de la direction de la lutte antiterroriste à El Gorjani, faisant 4 blessés à des degrés différents parmi les agents de la police, selon le ministère de l'Intérieur tunisien.

• Conférence parlementaire Russie-Afrique L'APN y prendra part à Moscou

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, du 30 juin au 4 juillet prochain à Moscou (Russie), au Forum international sur le développement de l'action parlementaire et à la Conférence parlementaire Russie-Afrique. La délégation sera composée du président de la commission de la défense nationale, Djamel Guigane, du président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté nationale établie à l'étranger, Abdelhamid Si Affif et du président de la commission de l'agriculture, de la pêche, et de la protection de l'environnement, Abdelbaki Touahria El Meliani.

• Lutte antiterroriste 5 bombes artisanales détruites et un élément de soutien aux terroristes arrêté



Des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, hier, un élément de soutien aux groupes terroristes à M'sila - 1^{er} RM et détruit 5 bombes de confection artisanale dans la localité de Djebel Ain N'sour, wilaya d'Ain Defla - 1^{er} RM. D'autre part, un détachement de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté à Ouargla - 4^e RM, 3 narcotrafiquants et saisi 352 kg de kif traité et 2 véhicules tout-terrain, tandis que autres détachements de l'ANP ont arrêté à Blida, Alger, Djelfa - 1^{er} RM, 2 narcotrafiquants et saisi 111,5 kg de kif traité, et arrêté 4 narcotrafiquants en possession de 36,5 kg de kif traité et saisi 2 véhicules utilitaires à Tlemcen - 2^e RM, et Batna - 5^e RM, dans le même contexte un détachement de l'ANP a arrêté à Tamanrasset - 6^e RM 26 orpailleurs et saisi 3 détecteurs de métaux, 3 groupes électrogènes et 3 marteaux-piqueurs. Par ailleurs, les éléments de l'ANP ont mis en échec des tentatives de contrebande de 5941 litres de carburant, à Tébessa, El Tarf et Souk Ahras - 5^e RM et 1090 litres de carburant à Tindouf - 3^e RM, tandis que 6 immigrés clandestins de différentes nationalités ont été arrêté à Biskra - 4^e RM, par ailleurs les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 28116 unités de différentes boissons à El Oued - 4^e RM.



www.lechodalgerie-dz.com